



Le Boutillon de la Mérine

N° 53 mai - juin 2017



Dans ce numéro, vous trouverez de nombreuses vidéos. Si vous ne connaissez pas le poète anarchiste Gaston Couté, je vous conseille d'écouter Pierre Dumousseau et Alain Charrier (page 23). Pour les amateurs de la langue saintongeaise, nous vous avons concocté une page de grammaire (page 16). Enfin, nous vous proposons des histoires et des chansons en patois du Poitou (page 24).

Pour le reste, vous trouverez des légendes, des histoires, du patois saintongeais et le Kétoukolé.

Bonne lecture.

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau

A C'QU'I PARAÏT QU' LE
DRÔLE DE RABOUNÂ VA
S'ACCOUBY'IER AVEC LE
DRÔLE DE BIDOCHÂ,
I Z'APP'LANT TH'EU
IN MARIÂGHE GAY ...

VAUT'OU PAS MEUX
IN MARIÂGHE GAI QU'IN
ENTARREMENT TRISTE .. ?

Lucazeau



Sommaire

	Pages
Une naissance au Boutillon	Maît' Piârre 3
L'anguille de Pons (première partie)	Marie-Claude Monchaux 4
Le çartificat d'études	Michelle Barranger 5
Un livre coup de cœur	Isabelle Akkermans 6
L'enterrement du Président	Jean-Bernanrd Papi 7
Philologues et lexicographes régionaux du XIXème siècle	Michel Renaud 9
Un notaire de Haute-Saintonge (première partie)	Maît' Piârre 13
La grammaire saintongeaise : les pronoms personnels (suite)	Annette, René et Maît' Piârre 16
In coub' de copesouchards en Afrique (première buffée)	Pierre Bruneaud 18
A propos de ...	Maît' Piârre 20
Richard Hennessy : un bâtisseur de prestige	Cécile Négret 21
Kétoukolé	Jhoël 22
Des nouvelles du pays	23
Les patoisants du Poitou : Éric et Mathieu	24
Thieûqu' dates à r'teni	24
Nos lecteurs nous écrivent	Maît' Piârre 25

Une naissance au Boutillon

**Notre webmaster Benjamin Péronneau est heureux :
In biâ biton de quatre kilos a néssu le 24 mars 2017
à la polyclinique de Saint Herblain (44).**

**Il s'appelle Pierre, Évariste, Benigno.
Il est Saintongeais-Philippin, et arrière-arrière petit-fils
de Goulebenéze.**



Pierre dans les bras de sa maman Annalisa, la grande sœur Pauline, et le papa Benjamin.

Le Boutillon de la mérine s'associe au bonheur des parents.

L'anguille de Pons (première partie) Marie-Claude Monchaux



QUI CROIRE, lorsqu'on cherche à se renseigner sur la mystérieuse anguille de Pons ? Voilà bien la bête la plus insaisissable des légendes ! Pareille à ce qu'est en réalité l'anguille : on n'a pas plutôt touché son corps lisse et glissant qu'il vous file entre les doigts comme un éclair d'acier, et chaque fois que vous croyez enfin la tenir, vous refermez la main sur un reflet. C'est bien là ce qui m'arrive depuis plusieurs semaines où je cherche à démêler pour vous la véritable histoire de cette serpente magique.

Sœur de la Mélusine ? Cousine des serpents mythologiques, Hydres de Lernes et autres vigilants gardiens invertébrés ? Ou tout simplement bête énorme puisée par hasard et par un pêcheur stupéfait, dont les proportions devinrent monstrueuses avec le temps et l'esprit naturellement hâbleur des braconniers du coin ? Bien malin qui le saura, je vous assure ! Ecoutez, je suis lasse de poursuivre cette engeance. Je m'en vais vous conter tout ce que je sais à son sujet, et puis vous choisirez la version qui vous plaira le mieux.

Celle-ci vous a tout l'air d'un fabliau. J'ai presque envie de commencer ainsi « Il était une fois un vilain fort benêt » Voilà qui va tout à fait bien, continuons donc.

Il était une fois un vilain fort benêt. Un jour qu'il était à pêcher sur la rivière, il advint qu'il prit dans ses filets une maîtresse anguille. Elle était si grosse qu'il n'en avait jamais vu de pareille. Il n'avait pêché que cela mais la prise en valait la peine.

« Voilà se dit le serf, qui émerveillera le sire de Pons, mon maître, et je m'en vas la lui porter sur-le-champ ». Il faut dire que le sire de Pons était friand de fritures de rivière et de matelotes d'anguilles. Ceux d'entre vous qui s'aviseront de me dire que la matelote n'existait peut-être pas, je leur répondrai qu'ils n'en savent rien, et n'ont pas mangé à la table du sire de Pons, non plus que moi du reste. Mais ne nous arrêtons pas, de grâce, à ces peccadilles, ou nous n'en verrons jamais la fin !

Voilà donc notre benêt parti pour le château avec sa belle anguille dans un grand panier dont il a fermé le couvercle. Arrivé au pied du donjon, il demande à voir le seigneur, mais un page s'approche et lui dit qu'il est à la chasse, et ne rentrera qu'à la nuit. « Attendez-le, mon ami. Ce soir il sera là ». Ce soir, ce soir... Le vilain se gratte la tête en songeant qu'il lui faut encore aller fendre du bois, nourrir le porc, préparer ses nasses pour demain.

« Je reviendrai », dit-il.

À côté de lui, la grande margelle d'un puits s'ouvre sur le reflet rouge et tremblant du soleil qui tombe. Le crépuscule est proche. Une seconde d'hésitation, et le vilain ouvre son panier. Il saisit l'anguille au cou avant qu'elle ait le temps de fuir, et lui glisse une clochette battante au bout d'une ficelle qu'il avait dans sa poche. Ainsi, se dit-il, je la reconnaîtrai quand je m'en vais revenir tout à l'heure ! Flouc ! On ne revit jamais la bête. Pour la sonnaille, je ne pense pas qu'elle l'ait gardée longtemps. Enfin, sait-on jamais ? Si, pêchant dans la Seugne, vous rencontrez par hasard une grosse anguille avec une cloche au cou, c'est elle ! Prévenez-moi, je vous prie. Je suis curieuse de savoir à quoi ressemble un poisson de rivière déguisé en bétail d'Alpage.

Cette histoire-là, toute teintée des lueurs douceâtres d'un Moyen Age remis à la mode vers le milieu du XIXe siècle, est la version reprise par Mériot dans ses « Belles Légendes de Saintonge ». Lui-même déclare la tenir des honorables messieurs Musset et Dangibaud, qui la donnaient pour la véritable dans leur « Charente-Inférieure avant l'Histoire ».

En ce temps-là, le Sire de Pons (ne me demandez pas lequel c'était, je n'ai pas leur généalogie dans la tête !), le sire de Pons, disais-je, avait deux filles. Deux enfants telles qu'on peut les imaginer quand on a lu quelques romans de M. Walter Scott, ou, à défaut, quand on a suivi au cinéma ou à la télévision les émissions de Claude Santelli sur les chevaliers de la Table Ronde, ou les films du style « Les Amours célèbres » (où Brigitte Bardot faisait une composition remarquée). Vous voyez bien ce que je veux dire : des jeunes filles longues, longues, blondes, fragiles, avec des tresses d'or qui leur battaient les talons.

Leurs tresses leur battant les talons, donc, les filles du Sire de Pons se promenaient aux bords de la Seugne. Avec leur nourrice, j'entends bien, il n'était pas une fille de la noblesse pour se promener en ce temps sans sa nourrice. Oh ! l'époque a bien changé.

Les arbres commençaient de bruire doucement dans le vent du soir, et le ciel s'obscurcissait au-dessus de la rivière, quand les pas des deux enfants les amenèrent auprès d'une barque où se tenait un pêcheur. Le pauvre homme était tout hors de lui, et la nourrice, curieuse d'apprendre ce qui le mettait en cet état, s'approcha du bateau amarré sur la rive. Elle vit alors qu'il tenait une anguille énorme, si grosse que vous ne pouvez l'imaginer. Elle donnait de furieux coups de queue, manquant à chaque instant de faire chavirer l'esquif où la maintenait le bonhomme.

Sans oser s'avancer, les deux jeunes filles poussaient des exclamations d'étonnement et d'effroi, se tenant par la main en tendant le cou pour mieux voir l'étonnante bête. Soudain voyant que le pêcheur s'apprêtait à l'assommer, l'aînée des petites châtelaines s'écria :

« Hé quoi ! Qu'allez-vous faire ? Pourquoi voulez-vous tuer cet animal magnifique ? Ne lui faites pas de mal ! »

« Pas de mal ! Pas de mal ! grommela le pêcheur, que voulez-vous en faire alors ? Ma femme en aura peur, pour sûr, et refusera de la faire cuire ! Vous savez comment sont les femmes : elle a dans l'idée que la Seugne est pleine de fades, et d'ondines, et de je ne sais quoi ! »

« Eh bien, remettez-là à l'eau, en ce cas, dit la plus jeune, et laissez-là vivre ! »

Le bonhomme se gratta le nez :

« La laisser vivre ? Mais c'est peut-être une sorcière ? Une ganipotte ! Ces engeances-là, pour moi, je m'en méfie. Voilà qui vous jetterait un sort, peut-être, aussitôt retournée dans l'eau. Ah ! Me voilà bien embarrassé ».

Et il n'avait pas assez de sa ruse et de sa force pour maintenir la bête. Mais les deux fillettes, émues par la taille exceptionnelle et les superbes reflets d'opale de la serpente, plus émues encore depuis qu'elles avaient appris qu'elle pouvait être fée, supplièrent le vieux de la leur donner. Il y consentit, voyant dans ce geste le moyen de se soulager d'un grave dilemme. Je suppose qu'il leur prêta quelque grand panier pour la mettre, et que cette opération leur prit



quelque temps. Sur quoi, tout agitées, les enfants reprirent le chemin du château, la nourrice caquetant sur leurs talons. Mériot prétend, si je me souviens bien, qu'en fait le pêcheur ne la leur avait point donnée, mais VENDUE. Une livre tournoi, va-t-il jusqu'à préciser. Ce qui, j'ai l'honneur de vous le dire, faisait cher le kilo de poisson cette année-là. Mais considérez que ce n'était pas une anguille ordinaire !

Qui fut émerveillé, ce fut le Sire de Pons ! Tous les gens du donjon défilèrent ce soir-là pour voir la merveilleuse pêche des filles du seigneur. Les intendants, les hommes d'arme, les pages, les majordomes, les cuisinières, et la chambrière de la Dame de Pons et le chapelain, et le fou avec sa marotte. Et tous reculaient, lorsque penchés sur la citerne, ils se trouvaient en face de la longue et coulante bête froide, au dos bleu de nuit, aux flancs blancs et teintés d'arc-en-ciel.

Ils se réunissaient dans les coins de la salle et chuchotaient tout bas. Le chapelain marmonna une prière et toucha son crucifix, mais l'anguille indolente tournait en rond dans sa prison, fendant l'eau de sa tête comme si de rien n'était, et il se rassura.

Le soir, les demoiselles se couchèrent, encore tout excitées. Elles eurent du mal à s'endormir. Je crois qu'elles avaient la tête un peu farcie de ces contes où les grenouilles se changent en princes charmants, où les poissons vous entraînent au fond des eaux pour épouser l'empereur des Ondins, et autres calembredaines que leur débitait à longueur de jour leur vieille nourrice depuis l'âge où elles suçaient leur pouce. Aussi vous pensez bien qu'elles en rêvèrent. Voilà qui était prévu !

Dans la nuit, l'anguille leur apparut en rêve à toutes deux. C'est du moins ce qu'elles ne manquèrent pas de raconter au matin avec force détails magnifiques. Si cela se trouve, une seule avait rêvé la

chose et l'autre dit comme elle afin de ne pas être en reste. Peut-être même ne rêvèrent-elles rien du tout ni l'une ni l'autre et inventèrent-elles tout cela pour sembler intéressantes aux yeux de leur crédule auditoire...

Toujours est-il qu'elles racontèrent ceci : l'anguille s'était soudain dressée devant leurs regards, comme la reine des eaux, couronnée de diamants et d'émeraudes, elle ruisselait de pierres précieuses, ce qui ne laisse pas d'accentuer une majesté naturelle, même chez une anguille. Et le plus surprenant est que cette bête magique leur parla : elle demanda instamment qu'on lui mit une clochette au cou afin, dit-elle, de veiller sur la destinée des Seigneurs de Pons et de pouvoir les avertir au cours des siècles lorsqu'un malheur les menacerait. Ce souhait un peu surprenant partant d'une bonne intention, le Sire de Pons, fort impressionné par les louables dispositions de l'animal à son égard, ordonna qu'on l'exaucât sur-le-champ. Naturellement, la clochette fut d'argent pur, avec un battant guilloché. Considérez qu'il ne s'agissait pas d'un poisson ordinaire, mais bien d'une bête qui s'était montrée couverte de bijoux inestimables.

(A suivre.)

Le çartificat d'études Michèle Barranger (L' Ajhasse)

Aut'foués, n'on passait l'çartificat d'études à 14 ans. Asteur, o s' fait pu. Mais ol at'in Musée Départemental de l'Ecole Pub'lique à Veurngé, et ol at thièques années, jh' y'avi t'été r'pâsser mon çartificat d'Etudes. Ol est don la fâmeuse rédacthion que jhe vas vous raconter asteur. Ben sûr, jh' l'avis écrite en français...auteurement, jh'aris eu zéro... !

SUJHET : Vous possédez t'in' animau domestic auquel vous t'nez beaucoup. Ayant changhé d'logh'ment, o vous est impossib'le de l'garder et vous n'en éprouvez in groûs chagrin ! Pis vous pensez qu'in parent habitant la campagne pourrait p'tête le prendre. Vous zi écrivez... Rédigez la lett'.

Cognat, le 30 février 1990,

Mes chers Cousins,

Jhe seus beun'impardounab'lle de pàs vous avouèr' douné signe de vie dépeu l'mois d'oût deurnier, mais le temps pàsse si vite, asteur que jh'habitons en ville, à Cougna !

Ayant pàs non piu r'çu d'vos nouvelles, jh'ose aspérer que Cousine Charlotte et vous-otou êtes teurjhou en piène santé malgré vout'grant'âghe...80 ans, o coumence à compter, mais o zi paraît pas ! Vous êtes si beunaises dans vout'si belle feurmette nichée à l'orée de thiés boués d'châgnes...Alfonse et moué, jh'en rêvons tous les jhòurs.

Jhe vous écris aneut peur vous d'mander in sarvice qui, jhe zou crés beun', pourrait vous amuser...

Vous savez que jh'venons jhuste d'emménagher en ville, à Cougnat : en pien mitant, o doune jhuste su la piace Françoués peurmier ! In'appartement pas pu grand qu' ma goule...qu'est ben chérant, m'enfin...

Vous ai-jhi pàs dit que jh'avions rapporté d' Afrique in p'tit singhe ouistiti que jh'aimons coum'nout'drôle ? Ine p'tite guenon, peur dire, ine p'tite fumelle. Mais bounes ghens, thielle bêthiaire s'enneut ithy : pasqu'ol a pas d'jhardrin et qu'a det raster renfeurmée toute la sainte jhòrnée ! A s'rait peur le sûr, ben meu chez vous ...

Al'est'comb'lle megnoune, agrâlante, et a n'd'mande qu'in ptit d'caresses et d'attentions. Jhamais malade : ol a qu'ine chouse qu'est in p'tit ghénant, ol est thièques traces darrière elle quant al' a ses chaudeurs, (vous savez ben c'qu'ol est...), oub'thièques petites bêtises pas trop graves quant' o zi prend l'envie d'mordiller thieu qui s'trouv'à sa portée coum' les fils alectriques, les ridâs, les fieurs...Mais a n'fait thieu que quand a s'enneut, ol arriv'ra jhamais chez vous, forcément, avec la grandeur que vous avez !

Et pis al'est ben facile à soigner : a s'laisse quasiment faire quand on la brosse, quand on zi met d'la poud' peur ses puces et a mord quasiment pu ! A n'est point difficile : a mangh'ra coum' vous, dans vout' assiette, en même temps qu'vous, (dau pain, des poumes, des pouères...d'la paurée, ...) et a voudra ben dormir sacquée enteur vous aut's deux, ben au chaud dans vos bâlins, pasqu'a n'aime point raster toute seule, bounes ghens !...(O vaura meu zi met' ine couche peur bébé au début, quand même ...).

Vouèlà ! Jh'espère que jh'ai reun oub'llé d'vous dire. Ah, si : a galop'ra amprès vout'chat, vos poules, a tir'ra su les cotions d'Cousine Charlotte, mais a comprenra vite qu'o n'zou faut pàs ! Et jh'vous garantis qu'les bordindins ni peursoune n'vinrant pu vous souner la kioche, pasqu'a mord tous les étranghers qui rentrant, a leu saute su la tête et a leu crêpe le chignon : on rigole à s'coper l'vent' de rire !!!

Don, jh'attends vout'rèponse mais jhe seus quasiment sûre que vous aller point rater thielle occasion d'avouèr' ine compagnie que tous les vouézins vous envierant !

A s'appeule « Dézirée ».

Jhe vous bise tous deux su les deux jhotes, en attendant voute réponse, portez-vous beunaises,

Voute cousine,
Ajhasse.

Un livre coup de cœur Isabelle Akkermans

Fille de la terre de Geneviève Proust-Bouffard (Geste-éditions)

En été, un des plaisirs du dimanche, c'est d'aller visiter quelques brocantes dans les environs. Et cela non seulement pour trouver de belles choses, pour pas cher, mais aussi parce qu'on découvre ainsi des villages inconnus, à l'écart, où normalement on ne vient pas de si vite. Connaissiez-vous par exemple Grandjean, Pessines, Louzac, Haimps ou Le Seure ? (A moins d'y habiter...)



Et alors j'aime surtout parcourir les tas de livres. C'est comme ça que j'ai découvert, tout à fait par hasard, un livre que j'ai ensuite traduit en néerlandais : "Fille de la terre", par Geneviève Proust-Bouffard, édité par Geste Editions, dans leur série "Témoignages". L'histoire se situe dans les Deux-Sèvres, près de Niort, dans les années d'après guerre.

Comme je voulais en savoir plus sur la vie d'autrefois, surtout dans les hameaux d'ici, ce livre tombait bien : il y était question d'une famille de fermiers, fort sympathique, avec trois générations sous le même toit, et de la vie dans toutes les saisons.

Après l'avoir traduit, ce qui prenait un certain temps, mon mari et moi sommes allés à la recherche de cette ferme et à l'aide d'une carte géographique bien détaillée, nous avons réussi à trouver la ferme du livre. Sur le banc devant, il y avait un monsieur d'un certain âge, qui se trouvait être le frère de l'écrivain. Il nous a donné l'adresse de sa sœur, qui habitait toujours dans les environs. Geneviève et moi, nous sommes devenues amies. Et j'ai vendu quelques centaines de son livre aux Pays Bas, entre autre aux touristes hollandais qui

s'intéressent à la France.

Geneviève m'a demandé pourquoi j'avais choisi son premier livre ; elle en a écrit au moins une dizaine, mais ça, je ne le savais pas encore C'était juste une trouvaille de brocante, qui m'a beaucoup apporté, en connaissance et en plaisir.

L'enterrement du Président

Jean-Bernard Papi



Voici un nouveau texte, plein d'humour, comme d'habitude, de Jean-Bernard Papi. Pour mieux connaître ses ouvrages, voici son site : <http://www.jean-bernard-papi.com/>

Le cardinal sortit de sa léthargie. C'est quoi ce bruit ? Et puis ce camail m'étouffe ! Plus le rochet et la soutane, en plein mois d'août. Même dans la cathédrale d'habitude si fraîche, c'est insupportable ! Il tend l'oreille. Ce bourdonnement ? Une guêpe, un frelon ? Il ne manquait plus que ça ! Rien d'étonnant avec toutes ces fleurs. Seigneur ! Quel gâchis, quel pillage de la nature... Il tourna un œil mi-clos vers le catafalque. « À notre père », « À notre très cher ami », « Le Groupement des Banques françaises », « Les employés de l'Agence Centrale », « Le gouvernement de la République » lut-il pour la énième fois sur les couronnes et les compositions volumineuses qui enchâssaient le cercueil.

Il chercha des yeux l'insecte dans la nappe laiteuse des arums, dans les forêts d'œillets violets et de roses. Puis il dirigea son regard vers les chapelles latérales de la vieille cathédrale Saint-Pierre, vers ces recoins obscurs « où le pécheur se cache, espérant l'absolution de Dieu ». L'image lui appartenait et il la plaçait dans presque tous ses sermons, quel que soit le sujet.

Aujourd'hui, plus prosaïquement, en fait de pécheurs il s'agissait de la foule des anonymes et de quelques journalistes, venus accompagner le Président fondateur de la plus grande banque du pays dans son dernier voyage. Un vieux gremlin, pensa le cardinal avec amertume. Il avait eu besoin pour ses œuvres d'Afrique d'une petite somme pour boucler son budget, pour les prélats missionnaires qu'il expédiait là-bas afin de s'opposer à la progression de l'islam. Presque rien, à peine trois millions d'euros, une misère pour la banque du Président. Ce dernier avait refusé, poliment, mais fermement. Renseignements pris, c'était pour ne pas froisser les émirs qui déposaient leurs pétrodollars dans ses coffres...

L'insecte, après s'être octroyé une pause, avait repris son vol. Son bourdonnement irritant, amplifié par les voûtes du chœur, paraissait tout proche. S'il vient par ici, je ne pourrai même pas le chasser, pensa le cardinal. Je ne peux pas bouger le petit doigt sans que toutes les têtes se tournent vers moi... Combien parmi ces gens viennent régulièrement à la messe et donnent pour le denier du culte ? Le centième, et encore !... J'ai trop mangé à midi, chez ce brave curé Mercier. C'est ce qui me rend de si mauvaise humeur. Après tout, ce frelon est une créature de Dieu ! C'est même, peut-être, l'ange de la résurrection qui nous nargue... Seigneur, voyez où j'en suis, à cause d'un cassoulet ! Je dis des blasphèmes... Et puis ce cassoulet me donne des gaz. Tant de désagréments à cause de ce misérable insecte.

Le curé doyen Mercier, tout en disant sa messe, observait du coin de l'œil le cardinal qui s'agitait sur son fauteuil. Les deux jeunes vicaires, dépêchés pour l'occasion par l'évêché, s'inquiétaient, eux aussi, et lui lançaient des regards humides comme pour demander la conduite à tenir s'il prenait au cardinal l'idée de danser la gigue. Son Eminence, pensa le curé, qui d'ordinaire est si paisible, se lève, s'agenouille et s'assoit sans jamais se tromper, le voici aujourd'hui qui se trémousse comme si on avait saupoudré son coussin de poil à gratter ! Ce n'est pas un mauvais cheval et ça m'embêterait qu'il fasse un infarctus dans la maison de Dieu. Et pendant l'enterrement du Président dans sa ville natale, par-dessus le marché.

Ce Président ! Quel génie ! Dans quelques minutes il allait se tourner vers la famille et les proches pour prononcer l'éloge funèbre de celui qui, depuis dix ans, avec une grande discrétion, lui donnait les subsides nécessaires à la remise en état des grandes orgues. Une perte irréparable et qui survenait au plus mauvais moment. Encore un an et les orgues étaient restaurées totalement... Bon père et bon époux, même s'il a divorcé une fois ; l'erreur est permise si elle ne sert pas de prétexte à la débauche. Bon entrepreneur, si l'on en juge par les résultats de sa banque ou de sa dernière acquisition, un casino à Fouras. Ancien résistant, décoré, président de je ne sais combien de conseils d'administration, intime de trois ou quatre ministres, d'autant de députés et de sénateurs. Du gâteau pour une homélie.

– Je me demande d'où sort cette saleté de guêpe qui nous bourdonne aux oreilles, murmure le curé à l'un des vicaires, alors qu'ils se penchent tous deux sur le graduel.

– Des fleu's mon père, des fleu's, lui répond le vicaire.

L'imbécile ! Ah, on est bien entouré et secondé pensa le curé. Il faut vivre avec eux ! L'un vient de Pologne, c'est la mode depuis quelques années, et parle à peine le français. L'autre, l'imbécile, a certainement été capturé au lasso dans une savane africaine. De mon temps, si nous étions trop sots, nous ne faisons pas long feu au séminaire. Aujourd'hui, avec la pénurie, tout le monde sort, même les crétins reconnus. Bientôt, on les enrôlera de force. Hier, je l'ai surpris qui apostrophait le Christ de la grande croix, dans la chapelle de saint Joseph. Il se prenait pour don Camillo... Avec cette chaleur orageuse et ce tas de fleurs, pas étonnant qu'elle se sente à son aise, cette guêpe. Il ne faudrait pas qu'elle me pique ou qu'elle pique l'un de mes enfants de chœur. Nous avons notre messe à terminer nous autres. Je veux dire à terminer dans de bonnes conditions. De façon à ce que la famille et les amis du mort soient satisfaits... Et puis, c'est énervant ce bourdonnement, à la fin.

Madame la présidente, la plus proche du catafalque, a relevé la tête, irritée. Ce bruit, ce zonzon aigre qui provient du cercueil, il ne faudrait pas que ce soit ... Mon Dieu, non ! Pas déjà ! Elle jette un regard affolé à son fils, le diplômé de l'École nationale d'administration qui baille, discrètement, de l'autre côté du cercueil. Le jeune homme lui répond par un regard neutre et un sourire. Ce nigaud n'a rien remarqué. Et pourtant cela s'entend. Ce ne peut être qu'une de ces mouches infâmes qui naissent sur la... sur la charogne. Le cercueil a été mal fermé, j'en suis sûre ! Avec cette chaleur,

il fallait prendre un cercueil en plomb ! Mais notre fils n'a pas voulu. Il trouvait la précaution ridicule. Ce pauvre Edmond est mort de si atroce façon. Pourri de l'intérieur, m'a dit le Professeur Bornstein qui l'a opéré. Avec ce qu'il avalait, toute cette viande, ces graisses et ces alcools, rien d'étonnant.

Si c'est ça, ce n'est pas une mouche que nous allons avoir mais dix, vingt, cent qui bourdonneront au-dessus de nos têtes avant la fin de la messe. Et ce curé qui n'en finit pas. Que c'est long, mon Dieu que c'est long ! Il n'entend donc rien cet idiot ! Il veut m'en donner pour mon argent. À proximité de ces fleurs déjà pourries, avec ce vicaire sénégalais qui remue son encensoir sous mon nez comme s'il voulait m'asphyxier, avec mes douleurs aux hanches qui se sont réveillées et ces mouches, je sens que je vais m'évanouir d'ici peu. Madame la présidente sort un petit flacon de son sac à main. C'est un cadeau de maître Gelis, son astrologue, il contient un peu d'air puisé en haut du Mont Blanc. Elle en respire un peu et se sent mieux tout d'un coup.

Je voudrais bien être paisiblement assis comme le cardinal, en train d'attendre que cela se passe, moitié assoupi moitié en rêvassant, songe le fils du Président. Un voyou, l'Eminence, qui voulait escroquer la banque de plusieurs millions pour satisfaire ses utopies africaines. Même pas pour des danseuses, ce n'est pas Dupanloup, mais pour des aides bidons qui se seraient volatilisées ensuite, comme les autres dans le désert. « L'Afrique est foutue », disait toujours papa. Cher papa. Maintenant c'est moi qui vais diriger la banque. Qu'a donc ma mère ? Il ne faudrait pas qu'elle se trouve mal maintenant. C'est la femme du Président tout de même ! Un peu particulière peut-être avec ses voyants et ses gourous qui encombrant la maison, toujours prêts à lui soutirer de l'argent, mais c'est ma mère. Que veut-elle me faire comprendre par ses coups d'œil éperdus ?

Pourtant tout se déroule à merveille. Nos deux familles au complet sont là. Même les cousins Lorenzon et les Gripaldi ont quitté la Californie et la Côte d'Azur. Un ministre et trois députés se sont dérangés. Sans compter le maire et son conseil municipal presque au complet. Le curé Mercier fut admirable dans son homélie copiée de Lamennais. Le catafalque croule sous les fleurs, les secrétaires de papa pleurent, et il y a même deux ou trois abeilles qui font les folles dans les fleurs. Que demander de mieux...

Emilio Gripaldi, le doyen des Gripaldi assis dans la troisième travée, relève la tête. Un sifflement. C'est en tout cas ce qu'il perçoit à travers sa demi surdité. Il interroge sa femme, qui n'entend rien de particulier, puis son voisin de droite, qui s'était présenté comme le PDG d'une firme dont il n'avait pas compris le nom. Un sifflement ? murmure le PDG, attendez, oui, des moustiques apparemment. Ces églises sont si humides. La chaleur et l'humidité, rien de meilleur pour les insectes. Et puis ces fleurs sont pleines de larves de toutes sortes ! Elles ne sont pas nettoyées. Pourtant au prix où on les paye, les fleuristes pourraient faire un effort. À Paris on vous les livre nickel, c'est plus cher mais question sécurité on est tranquille. Il se penche vers le vieux Gripaldi : « Je dirige une entreprise de vigiles, si vous avez besoin voici ma carte... »

Le maître de cérémonie consulte sa montre. Ce sera bientôt terminé, réfléchit-il, et sans anicroche. Il avait surveillé le moindre détail, fleurs, orgue et organiste, un gars à qui on doit enlever sa bouteille de whisky avant qu'il ne se produise, chorale des sœurs de l'Annonciation et invitations dans la France entière. Dorées sur tranche, les invitations. Dans un enterrement de cette qualité, rien ne doit être laissé au hasard. Il avait même organisé la collation qui allait suivre dans le château du Président, avec le maître d'hôtel, et choisi les vins dans la cave du mort. Juste retour des choses les héritiers n'avaient lésinés ni sur le cercueil, ni sur les accessoires. Il avait même changé de cravate, noire bien sûr, la sienne commençait à verdier depuis le temps. C'est sa maison qui doit édifier le tombeau. Il voit ça d'ici, énorme avec buste en marbres et bronzes à profusion...

Dans la travée numéro deux, juste derrière la famille, est assis le plus proche et le plus vieil ami du président. Ils étaient allés ensemble à la communale, puis à Saint-Paul. Ensuite, après le bac, leurs études avaient divergé. Son père n'était qu'un employé de mairie sans grands moyens, et puis il était plutôt manuel. Le père du président était avocat et maire de Ruelle. Malgré tout, ils ne s'étaient pratiquement jamais quittés, le soir après les cours tous les deux arpentaient la rue de Périgueux pour rencontrer des filles... Bien innocemment. Ils avaient même été décorés ensemble, après avoir fait un peu de résistance quelques mois avant la libération, dans un réseau d'étudiants. Le président l'avait aidé à monter une entreprise de fabrication de meubles, après la guerre et cela avait marché au-delà de leurs espérances. Il y avait de grosses demandes en France mais aussi en Allemagne, en Italie, à cause des bombardements.

Avant de se rendre à l'église, il avait capturé une poignée de jeunes abeilles dans la ruche qu'il avait achetée dès qu'il avait su que son ami allait mourir. Il avait choisi, à la surprise de l'apiculteur, une ruche qui ne fonctionnait pas très bien, une ruche en faillite en quelque sorte. C'est cette poignée d'abeilles qui tournaient au-dessus des couronnes et des gerbes en ce moment. Depuis deux ans, tous les deux à la retraite, ils s'étaient trouvés une dernière passion commune, le golf. Le score n'était pas important, ce qui comptait c'était d'être ensemble, d'évoquer des souvenirs, de faire des projets. Bref de bavarder. Ils aimaient la douceur ouatée de l'herbe, la lumière du matin sur la rosée, la sérénité de la forêt de Saint-Martin proche. Le calvaire d'où ils contemplaient la ville, quand gamins ils faisaient la course en vélo depuis la cathédrale. Un matin, tout en marchant vers le septième trou, ils avaient discuté métempsycose, réincarnation. Le président se savait malade et regardait sa mort avec philosophie. Il lui avait montré une abeille poudrée de pollen qui se soulait dans un massif d'iris.

– Une ruche c'est comme une banque, dans le fond. Chacun y apporte sa petite pelote pour qu'en finale cela devienne un gros magot. Débrouille-toi donc, avait-il ajouté avec un fin sourire, pour que je me retrouve à la tête d'une ruche après ma mort !

Voilà, c'était fait ! C'était maintenant à feu le Président de se débrouiller avec ses abeilles et sa ruche pour la faire prospérer.

Philologues et lexicographes régionaux du XIX^{ème} siècle Michel Renaud

Cet article est paru dans le numéro 299 d'Aguiaine, de décembre 2016, qui est malheureusement le dernier numéro, puisque la Sefco, faute de moyens financiers, en arrête la diffusion. J'en profite pour rendre hommage à Jacqueline Fortin, qui est à la tête de cette association depuis de nombreuses années, et qui n'a pas toujours eu la tâche facile, ainsi qu'à son époux Pierre. Je rends hommage, également, à Yvette Renaud, l'épouse de Michel, qui est décédée récemment, et qui a, elle aussi, effectué un travail remarquable à la Sefco.

Je remercie Michel Renaud, qui m'a donné l'autorisation de publier son article dans le Boutillon.

J'ai été sensible au différend qui s'est exprimé entre les tenants d'un parler dit saintongeais et les défenseurs de l'identité d'une langue poitevine stricto-sensu ; à l'inverse d'autres chercheurs pensent que les parlers entre Loire et Gironde, présentent assez de similitudes pour qu'on puisse les englober sous un vocable commun. Y a-t-il vraiment un problème ? Si les tenants de l'unicité avaient désigné nos parlers sous le vocable de « nord-aquitain » ou de « langue d'oïl méridionale » cette polémique aurait-elle eu lieu ?



Tombé par hasard sur une très belle édition du « Glossaire du Poitou de la Saintonge et de l'Aunis » par Léopold FAVRE, laquelle date de 1867, je me suis attaché à rechercher dans ce livre puis dans les autres glossaires parus au XIX^{ème} siècle la vision personnelle que les auteurs portaient sur les patois de notre région. Comment envisageaient-ils cette question il y a 150 ans ? Mon exposé n'est pas une thèse mais une simple compilation qui, pour n'être sans doute pas exhaustive, regroupe quand même les plus importants travaux publiés au XIX^o siècle.

Charles Nodier (né en 1780 à Besançon — décédé à 1844 à Paris)

Voilà ce qu'écrivait, en 1834, l'académicien Charles Nodier dans son traité de linguistique :

« Ce qui reste à faire dans les langues, ce sont de bonnes bibliographies, de bonnes grammaires, de bons dictionnaires patois ; mais pour cela il ne faut pas les détruire [les patois], il

faut les étudier »...

Henri Beauchet-Fillaud (1818 — 1895)

Cette citation de Nodier, elle est reprise par Beauchet-Fillaud, en 1864, dans l'introduction de son « Essai sur le patois poitevin, petit glossaire de la région de Chef-Boutonne » ; il ajoute : l'étude des patois se généralise de plus en plus. Bientôt notre idiome poitevin à l'étude duquel nous avons donné tant d'heures aura son glossaire complet et vivifié par d'intelligentes recherches, il pourra braver les progrès de l'instruction primaire...

Il témoigne de la connaissance du parler du sud-Poitou par cette dédicace à Charles de Chergé (graphie de l'auteur) :

« O n'faut pas creire, m'n ami, que si i ai pllacré vout' nom en tête de thio livre ol est pre vous faire gêtir. O n'est poy thieu qui mou z'a fait faire, arré ! Ol est bin putôt pre que vous seyez bin acertené qui seus tr'jou l' minme, qu'i n'ai poy-t-ombllié le passé et pre qu'on sache bin qu'aneut coume depuis qu'y vous quenais - et ol' y a bin déjà pus d'une vingtaine d'années en çay, qu' i dounians de l'atille aux éprimours de thielle bonne ville de Poëters - i ai tr'jou été et i seu encore vout' confrère et boun ami ».

Léopold Favre (Champagné-les-Marais en 1817 — Niort 1891)

Procédons par ordre et voyons le point de vue de ce bon M. Favre puisque c'est lui qui nous a mis sur la piste. Voici quelques extraits significatifs de la préface de son « Glossaire de la Saintonge, du Poitou et de l'Aunis » paru en 1867.

Page LXXX : « Le glossaire que nous publions pourrait faire supposer que nous voyons avec regret disparaître le patois. Qu'on nous permette de déclarer que nous n'avons aucun désir de le tirer de la tombe où il dort depuis quelques années. (Nous sommes en 1867 !). Nous l'étudions avec ce sentiment qui nous fait dessiner les ruines d'un château féodal, avant que la dernière pierre ne soit emportée pour la construction d'une maison d'école ou d'un presbytère. Nous ne voudrions certes point voir revenir ces seigneurs posant leurs châteaux sur de grands courants commerciaux afin d'exercer le rôle d'un douanier avide et impitoyable.

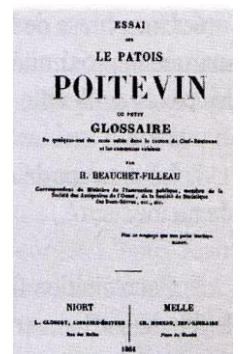
De même, nous ne souhaitons plus d'entendre ces dialectes patois dont nous ne pouvons même pas reproduire dans nos glossaires la prononciation.

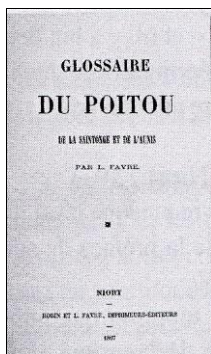
Personne, pas même le paysan le plus routinier qui a passé par l'école primaire, ne changerait notre belle langue française, si nette, si souple, si variée, si imagée, pour cette langue gutturale, dure, heurtée, souvent obscure et riche en mots salés...

«Autrefois les bourgeois poitevins parlaient à leurs fermiers en patois. Bienveillante familiarité qui plaisait alors, elle blesserait aujourd'hui.

Notre patois n'est plus qu'une langue morte. À de rares exceptions près, nous ne pouvons plus l'étudier que dans les livres ou brochures qu'il nous a laissés. Sont-ce des chefs-d'œuvre ? Nous y trouvons bien quelques lueurs de sentiments, mais obscurcies par des passions matérielles et brutales. Aucune de ces poésies patoises, d'ailleurs, ne sort de l'imagination de paysans. Notre patois écrit a été composé par des bourgeois plus ou moins rustiques. Il sort de plumes d'avocats, de pharmaciens, de magisters, de tout le monde, excepté de paysans.

Nous n'enlevons point là une large part de gloire aux habitants de la campagne, en prononçant leur exclusion de la liste des troubadours poitevins. Les compositions qui nous restent n'ont qu'un seul mérite, c'est de nous avoir conservé le patois, et de nous permettre de pouvoir l'étudier et le connaître ».





L'étudier c'est ce qu'a fait Favre dans un essai remarquable que je vous invite à consulter puisqu'il a été numérisé et accessible sur internet. Favre insiste à la fois sur les différences locales de langage d'un village à l'autre tout en conservant des caractères communs.

Je le rejoins sur ce point : les communautés se différencient par le langage afin d'affirmer leurs particularités leur « identité », comme on dit maintenant, mais subsiste toujours une proximité des langues qui permet de communiquer de proche en proche.

Il ajoute : « *Le patois du Poitou et celui de la Saintonge ont beaucoup de rapport. La différence essentielle réside dans l'aspiration très prononcée du « j » en Saintonge. Autre différence notable, les poitevins remplacent le sujet je au « j » très aspiré de la Saintonge par le « i » (sujet à la première personne).*

Et jhe crés bin qu'ol ét vrè pisqu' i vous zou dit... »

Anatole Boucherie (Challignac 1831 — Montpellier 1883)

Natif de Challignac (Charente), agrégé de grammaire, professeur au lycée d'Angoulême, Anatole Boucherie est l'auteur, en 1865, du Patois de la Saintonge, curiosités étymologiques et grammaticales, publié alors qu'il est devenu enseignant au lycée de Montpellier.

Boucherie est alors sollicité par Tourtouron et Bringuier pour leur enquête sur les limites des parlers d'oc et oïl car il appartient au milieu des proches du Félibrige tenants de l'existence de cette limite, à une époque où cette notion reste extrêmement floue.

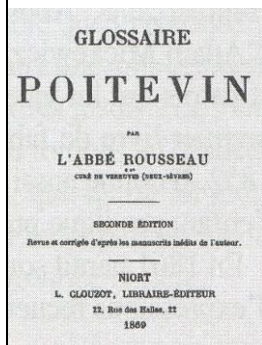
« Plus d'une fois, en écoutant les habitants de nos campagnes, j'avais remarqué bon nombre de mots latins usités chez eux et rejetés de la langue académique. J'ai recueilli ceux qui m'avaient frappé : malheureusement je n'ai pu en recueillir autant que je l'aurai voulu ».

L'auteur considère que le patois saintongeais se rattache incontestablement à la grande famille des patois du Centre-Ouest et le patois saintongeais est une relique de l'ancienne langue d'oïl, comme le sont les patois du Poitou, avec cependant une plus grande fidélité à la forme latine et l'emprunt d'un certain nombre de mots à la langue d'oc.

« *Le seul patois de la langue d'oïl qui ressemble exactement au nôtre [le saintongeais] sous ce rapport est le patois Poitevin. Ajoutez à cela qu'il n'est séparé des patois voisins par aucune barrière naturelle. Ne semble-t-il pas, dès lors que notre patois serré de si près et comme bloqué par la langue d'oc aurait dû s'altérer profondément et former entre elle et la langue d'oïl une transition semblable à celle que représente le climat de la Saintonge entre les froids du Nord et la chaleur du Midi ? »*

Ainsi pour lui Saintonge et Poitou constituent un bastion de la langue d'oïl dans cette partie sud de la France, bordé par le Bordelais, le Périgord et le Limousin de langue d'oc.

Abbé Rousseau



« *Au XI^e siècle, la langue d'oc, langue du Midi, privée d'entretien et de culture tomba au niveau du patois. Au contraire la langue d'oïl ou du Nord qui se parlait jusqu'à la Charente et qui n'était alors qu'un idiome grossier de soldats, soutenue par l'influence de la Cour, s'éleva et produisit historiens et poètes, pères vénérables de notre langue actuelle.*

Le patois poitevin, l'un des mille dialectes de la langue romane va nous occuper ici.

La signification, la prononciation, l'écriture des mots poitevins prennent dans chaque localité une physionomie aussi diverse que sont variés l'habillement des habitants et surtout la coiffure des femmes ; comme de raison nous suivrons celle usitée dans le milieu que nous habitons.

Signé : l'abbé Rousseau, curé de Verruyes »

Une remarque au passage : Verruyes, se situe près de Mazières en Gâtine, commune bien connue des historiens et folkloristes puisqu'elle fut étudiée par M. Roger Thabault dans son ouvrage « Mon village » (publié en 1944), qui est devenu une bible des historiens et folkloristes

contemporains.

Pierre Jônain (natif de Gémozac en 1799).

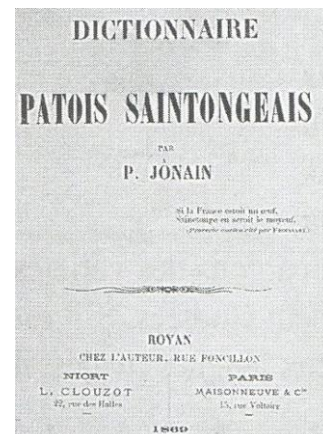
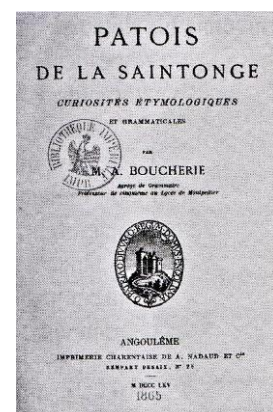
Enseignant et grammairien, il a beaucoup publié dans les journaux locaux.

« *Alliant le sérieux du philologue à l'humour du spécialiste en acrostiches, il est à l'origine de la légende attribuant l'origine kiss not' à la quichenotte* », dixit François Julien-Labruyère.

Son dictionnaire paru en 1869 est le fruit de 20 années de travail, la première ébauche de son lexique étant parue dès 1850 dans l'Union Républicaine de Saintes.

« *Les patois attirent l'attention à mesure qu'ils excitent les regrets. La science recherche aujourd'hui les vestiges des patois comme étant les monuments vivants des origines nationales. Nous croyons que l'idiome saintongeais (ou saintongeais selon la prononciation moderne) est un de ceux qui offrent les plus riches moissons... »*

« *Ce dialecte offre un intérêt tout particulier à cause de sa position entre les idiomes du midi et ceux du nord... Passez la Gironde, entrez en Périgord, vous touchez aux ramifications du Languedocien. Traversez le Poitou [...] dont l'idiome est à peu près le même que celui de la Saintonge, arrivez à la Loire : vous voilà en pleine langue française »*.



Jean Henri Burgaud des Marets (1806 — 1873)

Linguiste et patoisant né à Jarnac en 1806, de parents commerçants. Abordant bien des genres, premier traducteur d'Adam Mickewicz, ce sont surtout ses travaux sur les idiomes et patois qui lui valent sa notoriété locale. En 1849 il publie un premier livre de fables en patois charentais, puis un second en 1852. Il donne aussi une version saintongeaise de la Parabole de l'enfant prodigue puis de l'Évangile de saint Mathieu.

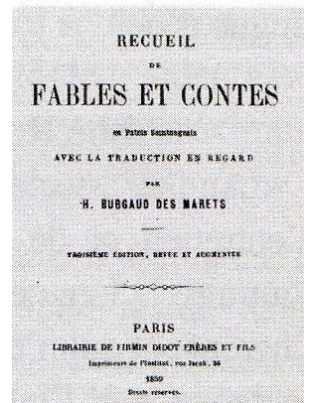
En 1861 paraît son « Glossaire du patois rochelais » complété d'une liste de mots et d'expressions recueillies en 1780, d'auteur anonyme.

Louis-Marie La Reveillère-Lépaux

Né en 1753 à Montaigu. Fermement attaché à la République, député du Tiers, ancien membre du directoire, il vota la mort de Louis XVI. Il a publié dans les Mémoires de l'Académie Celtique une remarquable Notice du patois vendéen. Il fut un des premiers lettrés à avoir eu le souci de recueillir les vestiges de l'ancienne langue orale et à militer pour la collecte folklorique.

Il note les singularités de sa Vendée, ou Bas-Poitou et considère que le poitevin fait partie d'un groupe de langues aquitaniques.

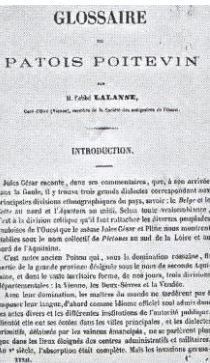
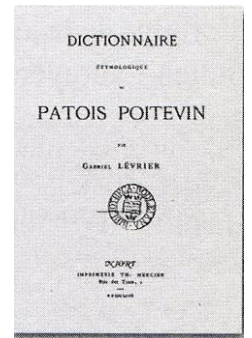
« Recueillir les patois qui ne subsistent guère que dans la langue orale c'est produire un nouveau moyen d'acquérir une connaissance de la langue antique. J'ai déjà vu le vendéen s'altérer singulièrement depuis quelques années... Je vais rechercher l'origine et la formation de ce patois particulier au Poitou ».



Gabriel Lévrier (1821 — 1896)

Publie son dictionnaire étymologique du patois poitevin en 1867.

« Le patois du Poitou, sans posséder un caractère original nettement tranché, comme les patois de la Picardie ou de la Bourgogne, présente un certain intérêt, à cause de la situation du pays sur les limites de la langue d'oc et de la langue d'oïl. La physiologie générale de ce patois paraît appartenir à l'idiome du nord plutôt qu'à celui du midi mais il existe entre les différents cantons des variétés de prononciation qui n'ont peut-être pas été jusqu'ici suffisamment étudiées. S'il est impossible d'établir une ligne idéale de démarcation entre les deux langues rivales, il serait bon de noter avec soin ces nuances si remarquables... »



Abbé Lalanne, Curé d'Oiron (Vienne)

Ce travail d'ensemble sur notre langue poitevine est le fruit de plusieurs années de recherches et d'études. Ces recherches nous ont été facilitées par les travaux de M.M. Rousseau, Beauchet-Filleau, de Mademoiselle Poey-d'Avant (entre autres), qui nous ont devancé dans l'œuvre ardue d'un glossaire du patois poitevin.

Toutefois, chacun d'eux n'ayant étudié que le patois d'une contrée en particulier, nous avons pu faire une ample moisson dans un grand nombre de lieux inexplorés jusqu'à ce jour, et rencontrer ici et là des mots inusités ou tombés en désuétude ailleurs. Nous avons pu constater, en généralisant notre travail, que tel ou tel mot ou expression, que l'on croyait propre à une localité en particulier, était parfaitement en vigueur dans des localités voisines, et même souvent dans la province entière.

Marc Marchadier (1830 — 1898)

Né à Verteuil (Charente) en 1830, décédé à Cognac en 1898. A écrit sous de nombreux pseudonymes dont Pierre

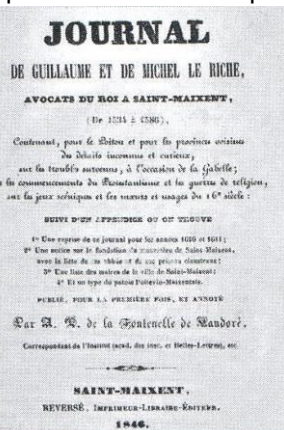
Lagarenne, ou encore Civadier, Vinolaud, Morinet... Capable de satires mordantes, il attirait la sympathie par sa bonhomie, sa naïveté, son naturel. Ses études de mœurs sont sincères et prises sur le vif. Enquêteur infatigable et lui même excellent diseur, il s'attache à employer les termes justes recueillis dans sa région cognaçaise.

S'il n'a pas véritablement publié de glossaire, Marchadier a fait suivre toutes ses publications patoises d'un lexique dont les données ont été regroupées par Favraud dans l'édition de 1903. On trouve aussi dans cet ouvrage une très intéressante comparaison portant sur plus d'une centaine de mots de Jarnac en regard de l'équivalent à Cognac. Comparaison qui semble témoigner d'une influence du français plus marquée à Jarnac.

Armand Désiré de la Fontenelle de Vaudoré (1784 — 1847)

Né à Saint-Jouin de Milly (Deux-Sèvres) et décédé à Poitiers. Membre fondateur de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Historien reconnu du Poitou, il a produit de nombreuses contributions dont plusieurs mémoires (Coutumes de Charroux, chroniques fontenaisiennes...). M. de la Fontenelle, est bien loin de considérer le langage de notre province comme une des tares de l'idiome français. Il constate que le Poitou, a été un intermédiaire où la langue d'oc et la langue d'oïl sont venues se fusionner pour former un

idiome particulier dans lequel prédomine l'influence septentrionale.

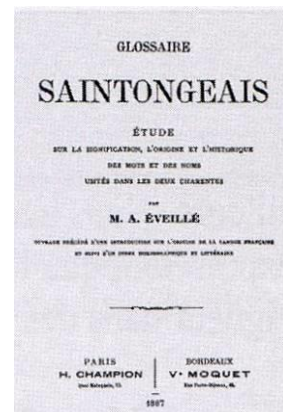


«L'existence d'une langue particulière au Poitou, à une époque éloignée lorsque la langue romane était dans toute sa splendeur est prouvée par des documents positifs. Le langage de nos aïeux n'aurait pas été un simple patois, créé de la corruption du français, ce serait une langue originale formée en même temps que lui. Les recherches sur cet idiome aussi caractérisé sont de nature à éclairer les savants qui s'occupent de l'origine des langues de l'Europe».

Arthur Eveillé

Né en 1835 à Saintes. Son «Glossaire saintongeais» est paru en 1887. Le parler saintongeais n'est pas un dialecte particulier et distinct de la langue française ; c'est cette langue elle-même dans sa forme ancienne. Etudier l'origine de notre patois c'est étudier l'origine de la langue française elle-même. Il rejoint bien là les points de vue de Littré et de Charles Nodier.

A la différence des autres lexicographes du XIXème, Eveillé se fonde beaucoup plus sur des recherches effectuées dans les écrits que dans l'oral. Il ajoute d'ailleurs à son ouvrage une très riche bibliographie.



Jérôme Bujeaud



Né à Angoulême en 1834. Après de solides études il se fixe au pays de son épouse, en Vendée. Dès 1864 il se pose avec son recueil de chants des provinces de l'Ouest parmi les premiers folkloristes de notre région.

Extrait de la préface de son ouvrage : « Cette partie de l'ouest de la France enserrée entre la Loire et la Gironde semble former une grande province, une par le langage, les mœurs et la coutume. »

Après des exemples de convergence des pratiques locales, y compris culinaires, dans une région de transition et de passage, il ajoute : « Ces relations, ces mélanges pour mieux dire ont établi entre ces provinces une communauté d'esprit d'où est née une poésie qui porte l'empreinte d'un caractère général incontestable ». Et, unissant nos provinces locales dans un même hommage, il termine son

recueil par « Le p'tit vin de Sigournay » :

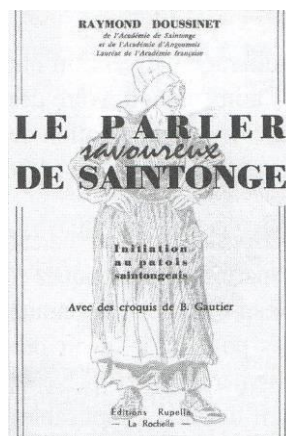
Bénissons à jamais le p'tit vin de Sigournay Bénissons la Saintonge l'Aunis et le Poitou. Sigournay est devenu Sigournais, mais garde la tradition de ses vignes et de son petit vin !

On ne saurait mieux terminer qu'avec ce refrain qui chante l'unité de nos provinces du Centre-Ouest...

Abbé Rousselot et Raymond Doussinet

On ne peut clore cette énumération des chercheurs du XIX^e siècle sans rappeler les travaux de l'abbé Rousselot qui a si minutieusement étudié les modifications phonétiques du langage à Cellefrouin, sur cette limite que nous avons évoquée du domaine d'oïl et d'oc.

Et pour revenir au XX^e siècle rappelons aussi les remarquables études de Raymond DOUSSINET que nous avons évoqué dans cette causerie à propos de la prononciation du « JHE » saintongeais.



Michel RENAUD

Saint-Jean-d'Angely, octobre 2015

Post Scriptum : N'étant pas alors en possession du texte je n'avais pas tenu compte ici du travail de Lubin Mauduyt le «vocabulaire poitevin», récemment édité et présenté par Pierre Rézeau.

Lubin Muduyt de La Grève (Poitiers 1782 —1870)

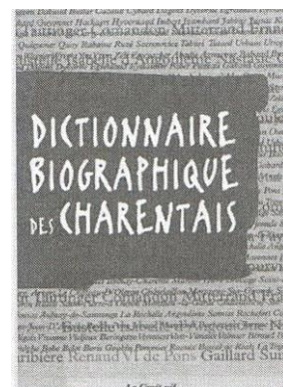


Marié en 1805, à Nouaillé-Maupertuis, l'année où il a commencé la rédaction de son Vocabulaire. Considéré comme un scientifique, Lubin Mauduyt avait la manie de tout noter. Membre fondateur de la Société des antiquaires de l'Ouest, en 1834, il assura, de 1839 à 1864, les fonctions de conservateur du musée d'histoire naturelle de Poitiers. Très attaché à la culture régionale, il consacra une part de son temps à l'étude de la langue du Poitou. Son vocabulaire poitevin recense près de 4000 mots recueillis de la bouche même des locuteurs. Le manuscrit a été déposé à la bibliothèque municipale de Poitiers par sa famille. Il a été, par la suite, largement utilisé par les auteurs de lexiques et dictionnaires.

Nota : La plupart des ouvrages évoqués sont consultables à la SEFCO ; certains numérisés sont accessibles sur le net.

Des notices biographiques sont également disponibles dans l'ouvrage de François Julien-Labruyère « Dictionnaire biographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes » paru aux

Éditions Le Croît Vif en 2005.



Un notaire de Haute Saintonge (première partie) Maît' Piârre

Maître Simon Biacoulet est un notaire heureux.

Dans cette petite ville de Haute Saintonge, il est notaire depuis une dizaine d'années. Après des études de droit à Bordeaux, il a perfectionné sa formation en assurant la charge de clerc dans l'étude de son père, qui lui-même avait pris la succession de son père. Car dans la famille on est tabellion de père en fils depuis au moins quatre générations.

Lorsque le père Biacoulet mourut, c'est Simon qui prit la charge. Les Biacoulet sont des personnages très huppés dans le canton, des gens respectables. Lorsqu'un passant croise le notaire dans la rue, c'est toujours :

« Bonjour Maître, comment ça va ? ».

Et l'homme de loi s'arrête pour discuter un moment. Il ne faut pas négliger sa clientèle, il faut la bichonner, surtout si l'on sait que dans la famille il y a le grand-père qui a près de quatre-vingt-dix ans et que, lorsqu'il rejoindra ses ancêtres, le plus tard possible bien entendu, il y aura de l'argent à gagner avec l'héritage et le partage.

Maître Biacoulet est un notaire heureux.

Il se plaît dans cette petite ville. Certes à quarante ans il est toujours célibataire, mais il sait qu'en cas de besoin Jonzac, Mirambeau, Montendre ou Pons ne sont pas très loin.

Il a des distractions simples mais de bonne tenue. Le soir, avec les autres notables de la ville, on se réunit chez les uns ou chez les autres. Il y a Monsieur Demouche, le médecin à la retraite, dont le cabinet a été repris par un jeune blanc-bec qui ne porte même pas la cravate quand il reçoit ses patients : la distinction se perd, mes bons amis !

Il y a Maître Péron, l'avocat, qui s'occupe surtout des problèmes de divorce, et son cabinet marche très bien.

Et enfin le capitaine Redoux, un militaire à la retraite qui regrette le temps où le service militaire était obligatoire : à tous ces jeunes peigne-cul, ça leur faisait du bien Nom de Dieu !

De temps en temps le Maire se joint à eux. Soixante quinze ans, magistrat depuis trois mandats, il a pris la succession de son paternel à la mairie. Il est l'un des plus gros propriétaires du canton, avec des vignes qui donnent du cognac qui se vend très bien actuellement, et un poste d'administrateur au Crédit Agricole. Il n'est pas encarté politiquement, mais tout le monde sait qu'il est de droite. Il vise un quatrième mandat à la mairie, et envisage de se présenter aux sénatoriales.

Ses opposants font valoir qu'à son âge il devrait laisser la place à d'autres, mais Monsieur le Maire estime qu'à soixante-quinze ans, même avec des rhumatismes (la goutte disent ses détracteurs) qui l'obligent à marcher avec une canne, on n'est pas vieux. Il a quatre enfants qui travaillent à la ferme, et Maître Biacoulet est très intéressé, car lorsque le Maire rejoindra *l'Ouche à Musard*, autrement dit cassera sa pipe, c'est lui qui s'occupera de la succession.

Cet aréopage se réunit pour discuter et pour jouer aux cartes. Pas à la belote, qui est un jeu de prolétaires, destiné à ceux qui vont au bistro de la Mère Taupin, mais au bridge, qui est quand même un jeu plus noble, un jeu de notables. Et l'on parle politique, politique locale surtout : on se régale des petits potins, mais cela reste entre nous n'est-ce pas ?

Le capitaine Redoux a une fille de vingt ans, Caroline. Vous dire qu'elle est jolie, ce n'est pas tout à fait exact. Elle est plutôt laide, et même très laide. Et bête également. Le capitaine, dans son langage délicat de corps d'armée, la compare à une dinde, une dinde, dit-il, que même à Noël personne ne voudrait se farcir. « Ce n'est pas parce qu'une fille est laide qu'elle est obligatoirement intelligente, dit-il. Regardez la mienne, vous en avez la preuve. Et, ajoute-t-il, pour être aussi bête, elle ne peut pas être de moi ». Car le Capitaine est, personne n'en doute, un homme de grande intelligence.

Pourtant Madame Redoux aimerait bien caser sa fille. Elle lorgne depuis longtemps sur Maître Biacoulet, le seul célibataire du groupe, et tente des travaux d'approche depuis quelque temps. Vingt ans d'écart c'est peu, surtout quand on a de l'argent. Mais le notaire n'est pas intéressé. Si encore la donzelle était belle et cultivée, cela pourrait peut-être aboutir.

- Mais, répond le Capitaine, une fille belle et intelligente cela n'existe pas. Souvent c'est l'un ou l'autre. Et la mienne est à la fois bête et laide, mon bon Biacoulet. Aussi je ne vous en veux pas de rester célibataire, quoi qu'en dise ma femme.

Car le Capitaine a parfois un très bon jugement, pour un militaire.

Bref, Maître Biacoulet est un notaire heureux

Maître Biacoulet est un notaire patoisant.

Sa clientèle est surtout composée de paysans, et même s'ils ne parlent pas le langage d'autrefois, il reste cette intonation particulière au parler saintongeais, et cet humour inégalable. Il a vécu une partie de son enfance avec son grand-père qui, outre sa charge de notaire, s'intéressait au patois et montait parfois sur scène avec la troupe de théâtre locale. Il avait plusieurs fois raconté à son petit-fils que, pendant la guerre, il était allé voir Goulebenéze au village de Courpignac, où le grand patoisant était venu donner un spectacle en faveur des prisonniers. Il en avait gardé un souvenir extraordinaire, et il en parlait avec une grande émotion.

Dans sa jeunesse, Maître Biacoulet a écouté, il a lui-même parlé le patois, et cela lui sert de nos jours dans ses relations avec la clientèle. Car cette clientèle, cette « pratique » comme on dit ici, est fidèle et, dans chaque famille, après les grands-parents et les parents, ce sont les enfants qui sont clients de l'étude notariale. Il est vrai qu'il est le seul notaire de la ville.

Maître Biacoulet est un notaire patoisant.

D'ailleurs ses clients apprécient qu'il parle comme eux. Si, en compagnie de ses amis les notables il parle français, un français un peu pédant d'ailleurs, avec sa clientèle de propriétaires terriens il se laisse aller, et cela ne lui déplaît pas.

Parfois il veut faire de l'humour en patois, mais c'est une chose très difficile, et cela lui valut une mésaventure. Ce jour-là, à la suite du décès d'un oncle, il avait réuni la famille. Les héritiers potentiels s'attendaient à recevoir chacun un beau pactole, alors qu'en réalité le Tonton avait presque tout dilapidé. Le notaire le savait, bien entendu, car c'est lui qui avait rédigé le testament.

A la stupéfaction générale, il accueillit les héritiers avec un quatrain en patois qu'il avait peaufiné la veille car, pensait-il, seule une bonne dose d'humour peut chasser les désagréments d'un héritage pourri. Voici ce qu'il avait composé :

*Venez mes bons amis cartaghé la benasse.
Et si o raste pu reun, th'il a tout dépensé,
O faura pas, z'enfants, qu'o vous mette en peutrasse,
Feu voût' défin tonton en a bin peurfité !*

Les héritiers n'ont compris qu'à la lecture du testament ce que le notaire voulait dire, et ils n'ont pas vraiment apprécié son humour. Ils le lui firent savoir, comme s'ils le rendaient responsable de la disparition de la *benasse*.

Ce jour-là le notaire perdit des clients, et il jura de faire plus attention, dorénavant, avant de faire de l'humour en patois pour la lecture d'un testament.

Bref, Maître Biacoulet est un notaire patoisant.

Maître Biacoulet est un notaire taquin.

Dans l'étude il y a la secrétaire, Jeannine, cinquante-huit ans, qui occupait déjà le poste au temps du père Biacoulet. Très efficace, elle est au courant de toutes les procédures, et n'hésite pas à sermonner son patron, qu'elle a connu tout gamin, lorsque celui-ci fait une erreur. Il n'en prend pas ombrage, il lui fait confiance : elle connaît la clientèle aussi bien que lui.

Jeannine eut une période d'angoisse quand il fallut abandonner la machine à écrire pour un ordinateur. Elle avait peur de cet écran qu'elle ne maîtrisait pas, de ce clavier dont certaines touches lui étaient inconnues. Alors le notaire lui fit suivre une formation, car il se préoccupe de son personnel, et Jeannine est devenue une pro de l'informatique et de l'internet.

Il aime bien taquiner Jeannine. Comme elle est célibataire, elle aussi, il lui ouvrit, par jeu, une « page Facebook » pour lui permettre de trouver l'âme sœur. Et la pauvre secrétaire reçut, sur sa messagerie, les propositions d'une foule de prétendants plus ou moins farfelus dont elle n'avait que faire. Cela amusa le notaire, beaucoup moins Jeannine, et la page fut supprimée.

Maître Biacoulet est un notaire taquin.

Mais c'est surtout sa jeune clerc qu'il aime taquiner. Elle a vingt-huit ans, elle a suivi sa formation à la Fac de Bordeaux, et travaille à l'étude depuis deux ans. Elle est petite, brune, assez jolie, et le notaire est très satisfait de son travail. Elle est sérieuse et compétente, que demander de mieux ! Elle s'appelle Claire.

Lorsqu'un nouveau client arrive à l'étude, Maître Biacoulet aime bien présenter son personnel.

- Voici Claire, **ma** clerc, dit-il.

Une telle présentation peut, vous en conviendrez, prêter à confusion ! Devant le regard surpris, amusé et parfois moqueur du client, Claire devient rouge de honte. Les yeux clairs de Claire lancent des éclairs à l'encontre du notaire.

Et lorsque le client est parti, elle vient vers son patron pour lui faire part de son mécontentement.

- Je vous ai dit mille fois de ne pas me présenter à la clientèle de cette façon. Je ne suis pas VOTRE Claire. Je suis LA clerc de notaire de l'étude, c'est tout !

- Et pourtant Claire, vous êtes ma clerc, c'est clair ! répond Maître Biacoulet avec un grand rire.

- Oh ! Vous ! ... C'est insupportable !

Et Claire s'enferme dans son bureau de clerc en claquant clairement la porte et en *melounant* que le notaire est vraiment un homme insupportable. Mais elle n'en tient pas trop rigueur à son patron. C'est presque devenu un jeu maintenant, et comme les clients connaissent l'humour un peu particulier du notaire, ils en sourient.

Bref, Maître Biacoulet est un notaire taquin.

Maître Biacoulet est un notaire confident.

Autrefois, c'était le curé qui était le confident, dans une paroisse. Mais depuis de nombreuses années, les gens ne vont plus à la messe, de vrais mécréants. Et la confession, n'en parlons même pas, c'est une procédure en voie de disparition. A part les bigotes qui, en principe, n'ont rien à se reprocher mais qui y vont quand même (on ne sait jamais, il vaut mieux mettre toutes les chances de son côté), le curé ne voit plus personne en confession.

C'est vers le notaire que les gens se tournent quand ils ont un problème. C'est normal, les Biacoulet étant, depuis de nombreuses années, les notaires de la famille, ils connaissent la vie personnelle et professionnelle de leurs clients.

Bien sûr, Maître Biacoulet est tenu au secret professionnel, et il n'est absolument pas question qu'il déroge à ce principe. Mais il sait tout, depuis la naissance du petit dernier, la maladie de la grand-mère (un bel héritage en perspective, vu le pognon détenu par la vieille !), le futur mariage de la fille (et peut-être une nouvelle clientèle avec la famille du gendre), il sait tout vous dis-je !

Et il n'est pas rare qu'on vienne lui demander conseil, même pour des problèmes personnels. Maître Biacoulet outrepassa alors quelque peu son rôle de notaire pour régler des questions qui relèvent plus de la psychologie que de la finance, mais c'est pour le bien de la clientèle et de l'Office. Car le grand principe, inculqué par son père et son grand-père, est le suivant : conseiller un client, quitte à lui dire ce qu'il veut entendre, c'est l'espérance de nouveaux honoraires.

Maître Biacoulet est un notaire confident.

Dernièrement c'est Simone, une paysanne veuve, propriétaire d'une belle fortune héritée de *feu son défunt mari* qui est venue le voir. Elle mène la ferme comme une maîtresse femme, avec l'aide de son fils, qui est loin d'être un fainéant, et de deux ouvriers agricoles. Bref les affaires marchent bien.

Or un jour Simone se présenta à l'étude, en colère, comme une furie.

- Bonjour Madame Simone dit Jeannine, la secrétaire. Que pouvons-nous faire pour vous ?

- *Jh' veux vouère vout' patron, qu'a dit.*

- Maître Biacoulet est avec un client, mais la clerç peut vous recevoir.

- *Non, o-l' é l' patron que jh' veux vouère. Jh' attendrai.*

Simone s'assoit, son parapluie sous le bras, son *boutillon* à côté d'elle, et attend en *melounant*. Jeannine la regarde du coin de l'œil en continuant à travailler. Elle est habituée à ce genre de clientèle. Quant à Claire, elle ne s'offusque pas qu'un client ou une cliente préfère rencontrer le notaire plutôt qu'elle-même. Outre les questions juridiques, elle n'est pas armée pour régler des litiges de nature personnelle.

Au bout d'un moment, le notaire sort et libère son client. Aussitôt Simone lui saute sur le paletot.

- *Maît' o faut que jh' vous cause !*

- *Qu'a-t-ou don Simone*, répond le notaire qui retrouve ses réflexes patoisants. Entrez dans mon bureau.

Une fois installés, Maître Biacoulet, qui connaît bien son monde et qui sait qu'il va devoir consacrer un certain temps à sa cliente, demande :

- Une petite goutte Simone ? J'ai une bouteille de vin de noix que m'a donné un client. *Jh'allont l'ouvrir !*

- *Ol' ét point de refus Maît', jh'en ai bin d' besoin.*

Le notaire remplit les verres, et ils commencent à déguster. Car en Saintonge on sait prendre son temps, surtout pour déguster les bonnes choses. Et Simone commence à se radoucir. Quand je vous disais que le notaire connaît bien son monde !

- *Hmmm ! I sent pas le fraichin*, dit Simone. *I fiata la goule ! O s'rait b' deumaghe qu'i passisse peur la goule d'in Parisien. Thiéls étrangers, i c'neussant reun !*

- Bon dit le notaire, pour engager la conversation. Comment va la ferme ? Les vignes sont belles ? *Et Didier, vouût' drôle va-t-i beun ?*

- *Me causez pas de thieû grand chéti*, répond Simone. *O-l' ét à cause de li que jhe seût là !*

- *Et qu'a-t-i fait ?*

- *O-l' é, s't' elle, qu'i m' fait parde l'estramontane ! I fréquente que des drôlèsses qui valant reun ! O faurait qu'i s'acoubl' asteur. Pensez, i va avouère vingt-cinq ans ! Et jh' seût pas éternelle ! Et quant jh' y ai dit, i s'é mit en peutrassé ! Il a pu de raspet anvec sa peur' mère, que jh'en ai quaillement braillé ! Jh' vât le déshérité ! Coument faut-ou faire ?*

- Allons Simone, répond le notaire. Il est jeune, *voût' drôle*, laissez-lui prendre du bon temps ! Et vous savez que vous ne pouvez pas le déshériter complètement, il y a obligatoirement une part qui lui revient.

- *Non*, répond Simone, *jh' veut le déshérité, et qu'o li raste pu reun.*

- Mais ma bonne Simone, on se connaît depuis longtemps, vous ne pouvez pas faire ça. Et cette ferme, qui est dans la famille *dépeux comb' de jhénération*s, que va-t-elle devenir ?

Et Maître Biacoulet, en bon diplomate, ajoute :

- Allez Simone. Encore un verre de ce vin de noix.

- *Daû vin de calâs*, Maître, *daû vin de calâs ! O-l' é coum' thieû que jh' disont nous-aûte !*

- C'est vrai Simone. Tenez, je vais prendre une étiquette et la coller sur la bouteille en marquant : « vin de calâs ». Comme ça, à chaque fois que je l'ouvrirai, je penserai à vous.

Ah il sait y faire le notaire, à tel point que Simone est presque rougissante sous le compliment, et complètement calmée.

- Au fait, ajoute le notaire, qui garde toujours les pieds sur terre, vous venez de vendre une bonne partie de la récolte, on m'a dit qu'un camion-citerne est passé chez vous avant-hier. Revenez donc me voir, quand vous aurez touché les sous, j'ai plusieurs placements à vous proposer.

- *Jhe vinrai vous vouère, Maît', jh' vous zou promet. Mais o faura duvrit ine aute bouteille !*

- Promis Simone.

Bref, Maître Biacoulet est un notaire confident.

(A suivre)

La grammaire saintongaise : les pronoms personnels (suite)

Michèle, René et Maît' Piârre

Annette étant toujours souffrante, c'est Michèle Barranger, une habituée du Boutillon, qui la remplace pour cet article. Nous avons déjà parlé des pronoms personnels : je, lui, elle ... Mais il y en a plein d'autres que nous n'avons pas encore abordés. Dans ce numéro, nous allons vous parler de Nous, de Vous, de Moi, de Toi ... et des autres.

Cliquez : [Grammaire saintongaise](#)

Nous

Il y a plusieurs façons d'écrire et prononcer le « nous » français, en patois saintongais. Tout dépend de la place où il se situe dans la phrase.

Voici le cas le plus fréquent, lorsque « nous » est le sujet. Nous en avons déjà parlé, c'est une piqûre de rappel.

A matin, jh'allont à la fouère, o faut s'éboujé avant qu'o mouille.

Ce matin, nous allons à la foire, il faut se dépêcher avant qu'il pleuve.

C'est ce fameux « jh » spécifique du patois saintongais qui est utilisé, avec le « h » aspiré. Le même pronom que celui de la première personne du singulier. Dans l'exemple ci-dessus, une remarque concernant la liaison :

En français, la liaison se fait avec le « s » prononcé « z » : nous allons-z-à la foire.

En saintongais, la liaison se fait avec la lettre « t » : jh'allon-t-à la fouère. Nous avons trouvé plus logique, pour l'écriture et la prononciation, d'accoler le t directement au verbe.

Voici un autre exemple :

Ah moun' emit, thieû bouillar ! Jh' sont enfondu.

Ah mon ami, cette averse ! Nous sommes trempés.

Rappel : à la forme interrogative, le « jhe » se transforme en « jhi » :

Vâ-tu t'éboujé ? Vinrâ-tu oub' vinrâ-tu pâ ? Y' allont-jhi, à thièle fouère de Saintes ? Quant partont-jhi ?

Vas-tu te remuer ? Viendras-tu ou ne viendras-tu pas ? Y allons-nous, à cette foire de Saintes ? Quand partons-nous ?

T'é moye pâ ! Jh' nous en allont !

Ne t'inquiète pas ! Nous nous en allons !

Dans ce dernier exemple, le saintongais utilise deux pronoms, « jhe » et « nous » (Jh' nous en allont) contre un seul en français (Nous nous en allons). En réalité, en français, dans le langage courant, nous dirons rarement « nous nous en allons », mais plutôt : « on s'en va » ou « on part ».

En patois saintongais, « on » n'est jamais utilisé à la place de « nous ». On continuera à dire : « Jh' nous en allont » ou encore « jh' partont ». En patois, « On » ne concerne pas une personne définie, mais une opinion générale, en étant précédé de la lettre euphonique « n » :

Jh' cret qu'o vat mouillé, René !

N'on zou dinret !

Je crois qu'il va pleuvoir, René !

On le dirait !

Lorsque « nous » n'est pas sujet mais complément direct, le patois utilise le même mot que le français :

I nous bireillant, coume s'i nous aviant jhamai vu.

Ils nous regardent comme s'ils ne nous avaient jamais vus.

Enfin lorsque « nous » est pronom d'insistance, le Saintongais utilise le pronom « nous aûte » :

Ol' est nous aut' que jh' l'ons pianté, Thiell' veugn' qui doun' la lithieur blanche. (Goulebenéze « La chanson dau vin bian »). Orthographe d'origine.

C'est nous qui l'avons plantée, cette vigne qui donne la liqueur blanche.

Nous aût' jh'avont ine boune récolte, mai jh'étiot au tail tôte l'ân-née.

Nous, nous avons une bonne récolte, mais nous avons travaillé toute l'année.

Vous

Avec « Vous » c'est beaucoup plus facile, c'est le même mot en français et en saintongais. Voici quelques exemples :

Vous arrivet teurtou peur manjhé t'ine goulée ? Mai jh'avont pu reun !

Vous arrivez tous pour manger ? Mais nous n'avons plus rien !

i vous avant vendu thièle âcrie peur cents euro ? i s' mouchant pâ avec in dail !

Ils vous ont vendu cet objet de peu de valeur pour cent euros ? Ils exagèrent !

Vous aût' avet fini d' vendanjhé ?

Vous avez fini de vendanger ?

Enfin, comme le français, le saintongeais utilise le « Vous » de politesse. Voici un exemple tiré de « La mérine à Nastasie ». Nastasie demande à son oncle, Cadet Bitounâ (orthographe d'origine) :

Dormez-vous, moun onc'ye ?

Dormez-vous, mon oncle ?

Moi, toi

Les pronoms français « moi » et « toi » sont écrits et prononcés de deux façons différentes, en saintongeais, en fonction de leur position dans la phrase : moué, toué, et me, te.

Moué, toué, ou **Mé, té** dans les cantons de Matha, Burie et Saint-Jean d'Angély. En réalité, précise Charly Grenon, « mé » et « té » sont les formes les plus anciennes, tandis que « moué » et « toué » ont subi l'influence du français.

Moué, jh' seût bin pu jholie qu' toué !

Moi, je suis bien plus jolie que toi !

Ét-ou à **mé** d' passé ?

Est-ce à moi de passer ?

Moué-tou, jh' manjh'rit beun daû feurmajhe.

Moi aussi, je mangerais bien du fromage !

Toué, René, t'é in chéti drôle.

Toi, tu es un malin.

Toué-tou, t'é amoureux d' thièle drôlesse ?

Toi aussi, tu es amoureux de cette fille ?

Ét-ou **té**, qu'a copé thieû poumié ?

Est-ce toi, qui as coupé ce pommier ?

Me, te, lorsque la phrase est à l'impératif.

Argarde-me dan lés euil, si t'é pâ in fégnant.

Regarde-moi dans les yeux, si tu n'es pas un feignant.

Donne-me la main Nastasie, jh'allont galopé.

Donne-moi la main, Nastasie, nous allons galoper.

Oût' **te** d' là que jh' m'y mette !

Ôte-toi de là, que je m'y mette !

Soi

Le patois n'a pas d'équivalent pour ce pronom. Il utilise deux pronoms existants : « Nous » ou « Li ».

Avec tous thiélés fous su la route, o vaut meû rasté cheû nous.

Avec tous ces fous sur la route, il vaut mieux rester chez soi.

Chaq' d'in cheû li, et peû lés vache s'rant bin gardé.

Chacun chez soi et les vaches seront bien gardées.

Un rappel : la troisième personne du pluriel

En saintongeais, on utilise le pronom « i » au masculin et « a » au féminin. Et lorsque le mot suivant commence par une voyelle, il ne faut pas utiliser le « z » comme lettre de liaison, comme on le voit malheureusement écrit trop souvent, mais la lettre « l ».

On ne dira pas « i z'avant » ou « a z'alant », mais « i-l'avant » ou « a-l'alant ».

Voici quelques exemples :

i-l'avant chanté tous les vins ... (extrait de la chanson dau vin bian, de Goulebenéze)

ils ont chanté tous les vins ...

A-l'alant à la messe, jh'entend les kioche thi sounant.

Elles vont à la messe, j'entends les cloches qui sonnent.

Nous avons fait le tour des pronoms personnels. Il n'y a que le pronom neutre « o » dont nous n'avons pas parlé. Ce sera dans un autre numéro du Boutillon.

In coub' de copesouchards en Afrique (première buffée)

Pierre Bruneaud

Deurnièrement le fi de l'Utrope et sa beurgeoése faziant zeu résolution d'aller riper zeux bots dau couté de l'Afrique anvec thieuques bitons et bitounes d' la ville d'à couté. Tout thieu rapport que thielle ville de Saintes est accoubyée anvec Tombouctou au Mali.

Peur in voéyaghe de minme, ol en est pas coume d'aller à Rouffiat, ol en faut des chouzes, o faut voère des morticoles qui vous fazant des pithiures et vout' pauv' charcoî n'est pû qu'ine grêle ... O faut qu' la peurfecture t' vend' in p'tit carnet anvec ine photo et in timbe qui coûte mé qu'ine pochée de bié.

L' jhor dau départ arrivit et o follut prendre soét le ch'min de fare soét la treumobile jhusqu'à Paris. Là o y avait t'ine grand' piace avour o y avait tout pyen d'aéropianes de toutes les éstamelles. Sous n'in grand balet, o y avait dau mond' fi de garce, mé que peur la foère de Saintes. O y avait t'ine pagaille mes pauvres z'émits !... Fiyurez vous que thiellés ourdinateurs n' marchiant pû, i-l'étiant d'venuts des dézourganisateurs. De plus, thiél aéropiane vart, qui d'vait m'en doute marcher t'à l'hure ancienne, n'étéit theurjous pas là. Jh'davons déjhuner dans le cial, mais va t' feire fout' Pinâ, ol en étit reun... «Jh'avions la piatrelle... coume jh'avions t'affaire t'à des ghens sarieux et surtout qu' jh'avions payé, i nous z'avant baillé d'quoé s'garnir le chaudin et s'écombugher la pire.

Enfin sù l' cot de quatre heures jh'avons t'entré dans thiél aéropiane peur in buffiât coume thiellés là qu'étiant sù les grous appareils photo dans l'temps. Là o y avait de belles fumelles fi de yarce, bin bronzées, m'est t'avis qu'a-l'aviant du prend' zeux vacances à la Gran'Coûte. Tout thieu mond' étit beun agràlant.

Jh'nous sont ben estallés, sù des fonteuls confortabyes, jh'avons patté nous souventrières et jh'étions parés... Voèlà-t-o pas qu'nout' Coumandant, dans soun' ouyette, jhabraillit qu'ol allait pas tout à fait pianghement, qu'o feurait attend' in p'tit mé qu'in miséré, rapport aux Espagnols qu'aviant saqué zeux z'ayuyes en grève. En voèlà t'ine affaire !... Partirons jhi ?... partirons jhi pas ? Tout d'in cot on leu z'at douné la peurmission d' passer peur Marseille. Vous parlez si jh'étions t'hureux... ol étit point trop toût. Thiél oziâ d'feuraille s'mit à brômer mes pauvr'z'enfants, à rouler de pû en pû vite et en bireuillant à travers les musses jh' peuvions voère les chaleuils qu'ékiairiant Paris. Jh' pouvions lire des jhornaux, voère dau cinématougraphe et meime en s' saquant des p'tits tuâs dans les oumerolles, oreiller d'la musique.

Les heures passiant et d'noviâ jh'coumincions-t-a avoère l'vent'piat coume des puneises d'oumiâs. Jh'avons-t-alors bathiulé de petites tabyes au dessus de nos gh'neuls et les belles fumelles dau début nous z'avant-am'né nout' souper. l'aviant d'oubyé d'nous sarvir la soupe et jh' avons point pu feir godaille... Ol étit ben d'maghe...

Thieuque temps amprès, theurjous dans soun' ouyett on nous aveurtit que jh'allions nous appouer au sol el jh'en étions beunaises. L' portau s' duvrit et jh'avons pû descendre sù ine grande échale avec des rolons qu'étiant larghes et piats. En bas-t-o y avait des monsieurtras, bin habeuillés de biant de bieu, avec des petits chapias, qui nous attendiant.

O n'fut yère aisit de réthiupérer nos bagaghes et jh' les avons saqués dans les treumobiles de nos émits Africains qui nous avant-am'nés dans zeu maison. O m'semb' d'avis qu' dans thieu pays les routes avant souvent zeux tripes au soulail...

Peur déjhuner o faut otroumer ses chausses et s'assoère t-à thiu piat. Vînt in houme anvec ine grande thiuvette et in potet d'éve peur se déjhobrer les paucres. Ine foés qu'ol est fait, i-l'avant am'né-t-in grand piat avour o y avait de la viande, dau riz, d'la sauce et tout pien d'aut' chouze. Point d'assiette, de forchette ni d'coutiâ. Jh' devons nous sarvir des quat' dés et l'pouze, prend' ine piéne main de mangheaille, zou paucrer, feire si possibye ine grouse mighette de tout thieu et zou saquer dans sa goule. Et peur boère ? de l'éve mon bon moncieu, de l'éve !... Jh'avons manghé à nout' réfection et jh' vous fous mon billet qu'ol était bon...

Avant d'aller nous jhouquer, thiellés ghens nous z'avant dit qu'i-l'étiant beun enneuillés mais que zeu pays et zeu voézin se theurchiant des noées et rapport à thieu jhe peurions point prend' leu z'aéropianes peur nous éboujher à Tombouctou, qu'o mettrait mé d'temps, qu'o s'rait pu accabassant mais qu'o y avait reun d'aut' de possibye.

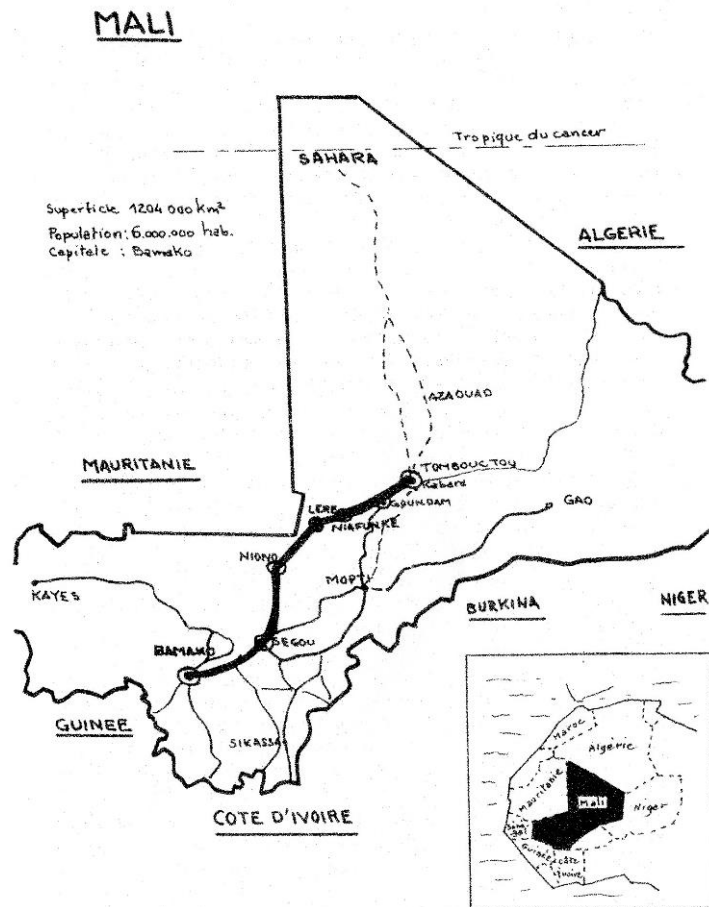
Amprès thiellées bounes paroles, i nous avant-t-am'nés dans n'ine école de zeux P.T.T. avour jh'nous sont saqués dans les bâlins. Ol est mardi et nout' responsabye, Franck, s'métit à la r'theurche de deux treumobiles, ol est d'meime que jh'avons saqué les bagaghes, nos vingt peur' charcoés et que jhe sont partis...

O couminçait à feire nègue, jh'étions tout apilotés dans thieu charabanc à peutrole. Jh'avons pu voère que la conduite éti beun particuyère et l'état des enghins itou... Nous voéla sù ine route à pu près boune. De chaque couté, o gueunughe coume ine pochée d'achets. Nout' chauffeur sembye ben qu'neutre soun affaire, ol en est point de meime peur thieu la qui nous seugue. Thiellés là qu'étiant anvec li peuront vous zou açartaner, surtout au moment avour la roue at queurvé...

Jh'roulons, jh'roulons teurjous sù thielle route bitumée. O fait nègue et jh'nous arrétons mangher ine oumelette bin grasse qu'at caillé sù la pighearne à thieuques ins. Jh'allons vers Ségou, ville accoubyée à Angoulême. De châ couté d' la route, de p'tites échopes ékiairées peur des chaleuils, ol est ben jholi. Jh'arrivons-t-enfin t-à Niono avour jh'dormons à la belle étèle à meime la sole, abriyés sous nos thiuvartes. Ol est la neut de la Nau !...

In p'tit brin d'éve peur se déjhobrer, in p'tit mourciâ de pain, dau café et nous voéla partis. Astheur, jh'roulons sù l'sabye, l'désert est pas loin, jh'peuvons voère des pirogues se musser dans les rouches, des grouées de biques pu jholies les ines que les z'outes. La vardure coumince à dispareite, jh'peuvons bireuiller des esqualettes d'aniamiâs bazits peur la seuchresse.

Des creux, des bosses, jh'arreitons point d'eit' veurleutés de droite et de gauche, jh' mangheons d' la poussière et jh'avons la peurpie. A chaque cot que jh' creyons que thieu désert est vide, jh' voéyons t'in houme ou ine beurghoése, ine jhavelle ou in sillâ sù la teite. I v'nant d'où ? I ripant zeux bots où ? Pi jh' les voéyons pû. In aut' cot, avour le cial et le sabye aboutiant, ol oyut in houme grand, fiar coume in peurot, en assiant sù l'échine de son chamiâ, raide coume in pan, et, sù l' thiu d' thieu bêtiaire, tout en bieu encapuchounée, ine jhène drôlesse argarde darrière.



Imâjhe de rêve... souv'nance de « L'Escadron biant » qu' jh'avis lisu quand jh'étais drôle.

Astheur dau sabye encoère dau sabye teurjhous dau sabye... A des fouès, de pauv' z'arbes queurvés nous rapp'lant qu'ol est point la fréirie de vivr' ithi...

L'jhor va bintout se jhouquer et jh'arrivons t'à Léré, p'tit villaghe, en son mitant o y at in poué avour l'ève se troue à mé de cinquante meitres. In paufourche, in axe, ine poulie gossée à la sarpe et ine longhe corde peurmet de mailler ine grousse poche en piâ de bique et ol' est d' meime que thiellés peur' ghens pouvant avoér in p'tit d'ève.

Sù l'marché jh'allons t'ajheter d'quoé déjhuner et peur thieu o faut pas eite ziroux jh'vous en répons. Sous ine masse nègue de mouches, o y at la viande d'ouèye. N'on zou coumande, i zou gossant anvec in sâbe, zou fazant thieure in p'tit moument et zou envyoppant dans n'in mourciâ d' sat de ciment...

La piste devint de mè en mè accabassante, encoère ine roue qui queurve... tout l'mond' est à beuzat, dau sabye à peurte de vue... la neut est bin cheite, sù nout' teite le cial est pu nègue qu'in casathin de grôle, les étèles teurleuzant et beurtounant, o y en at mé qu'in preite pourrait n'en bénit.

O y en at thieuques-ins qui peurpousant d'dormit sù piace, d'outes peurferant rouler encoère ?

Noute chauffeur nous dit qu'o y at qu'in quart d'heure peur eite à Niafunké, hûreus'ment thiel houme ne s'etit point trompé. Jh'allons dans n'in campement, avour jh'dormons à minme la sole, dans la poussière mais thieu cot jh'avons in têt au dessus d'nout' teite.

Le lendemain, au matin, o follut attendre peur feire réparer la veuze queurvée, coume teurjhous i sont pas preissés... les Chérentais sont des fusées à coûté d'zeux... Ol' est tout dire. Aussi en avons-jhi peurfité peur jhouer au basket de conte les jhènes dau villaghe et amprès jh'nous sont peurmenés voère le Nigher, le port et ses bâtiâs.

Jh'avons troué in aute chauffeur pu allant. Astheur jh'allons moins doucement. Yére d'arrêts, jh' mangheons pu, la poussière nous goughe...

Jh' rencontrons-t'in campement Touaregs, quel dénuement mais quelle fiarté...

(A seugue)

A propos de ... Maît' Piârre

De nos ancêtres les Santons

Tout d'abord, un complément par rapport à l'origine du peuple santon. Une légende la fait remonter à la guerre de Troie. Voir le très bel article de Pierre Collenot dans « Histoire passion » : [Les Troyens](#)

Jean-Louis Hillairet, qui a mené avec son équipe des recherches importantes sur les aqueducs souterrains qui amenaient l'eau à Mediolanum, me fait part de ses remarques sur mon article publié dans les trois derniers numéros du Boutillon. Je l'en remercie.

Vous avez encore la possibilité de commander son ouvrage sur l'aqueduc, dont je vous ai parlé dans le Boutillon numéro 52 :

http://aqueducs-antiques-de-saintes.fr/wa_files/souscription_20livre.pdf

« Comme promis, je vous fais part de quelques remarques de ma part sur les textes développés dans vos trois éditions. Je précise que vous n'êtes pour rien des erreurs entretenues par certains chercheurs. Bravo pour votre approche claire et précise.

A Saint-Rémy (quartier de Saintes) la découverte de deux fossés n'appartiennent absolument pas à un camp militaire romain, ce sont des fossés de défenses datables des années 50-40 avant J.-C, ceinturant le plateau. En effet, nous avons quatre sections découvertes lors de diagnostics archéologiques qui précisent le parcours, complétés par des recherches électromagnétiques.

L'amphithéâtre a été construit sous Claude et non pas sous Auguste.

La voie de Saintes à Périgueux ne passe pas par Les Gonds. Elle sort de Mediolanum au nord avec celles de Lyon et de Poitiers, passe sur la commune de Chaniers et traverse la Charente pour rejoindre Courcoury.

Mediolanum est le nom Gaulois, l'additif de Santones n'arrive qu'au début du IIIe siècle après J.-C. (voir Louis Maurin p.139)

Concernant le rôle de Pons supposé comme capitale des Santons avant Saintes, il a été attribué par certains chercheurs, en fonction de l'absence d'habitat gaulois à Saintes et d'une création purement romaine de la ville, vers 20 avant J.-C développé par Louis Maurin. Or, comme je le signalais dans ma publication en 1995 sur l'artisanat antique à Saintes, des études récentes sur le mobilier archéologique de deux sites fouillés dans les années 1980 (Landreau G. 2015, dans SFECAG, congrès de Nyon, p.353-410 et Vernouc, Hillairet J.-L 2016, congrès d'Autun, p.461-489) montrent qu'il y avait un habitat au début du premier siècle avant J.-C. De nombreux autres éléments de l'époque gauloise ont été mis en évidence dans la ville de Saintes. De ce fait la ville de Mediolanum était bien un oppidum gaulois.

D'ailleurs, La plus ancienne mention, on la trouve dans le livre IV, 2, 1 de Strabon, qui dit « Mediolanum est la ville des Santons ». Strabon est un géographe grec, contemporain d'Auguste, qui n'a jamais voyagé en Gaule. Pour ses écrits sur la Gaule, il a repris en particulier, les propos d'un autre géographe grec, Posidonius d'Apamé qui, lui, visita la Gaule méridionale, à la fin du deuxième siècle avant J.-C. (1). Cette référence permet de reconnaître Mediolanum comme une ville importante, connue à Marseille, sans doute pour son rôle commercial, au moins dès cette époque ».

(1) Maurin Louis (1989) *L'Antiquité : De Mediolanum à Saintes (Ier s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.)* Extrait de : *Histoire de Saintes, Michaud Alain dir. Toulouse 1989 – « C'est cette hypothèse qui fournit la présomption la plus forte pour fixer les origines de Saintes à l'époque de la Tène », p. 15.*

Des laveuses

En complément de l'article de Patrick Soulier, Jean-Bernard Papi nous a dressé un poème de son cru :

La laveuse

Souvenirs de cette femme aux mains terribles
la laveuse,
ma mère.

La buée dans la souillarde, dans l'équilibre
des lessiveuses
de la chaudière.

L'hiver au vent du nord, si tôt sous le lavoir
dans l'eau verte
si froide.

Le poids des draps gris, le va-et-vient du battoir
la brouette,
le dos roide.

Moi, arrachant aux mitaines ses doigts souillés
d'éternelles
crevasses

Je cache mes larmes sur son ventre mouillé
d'eau de Javel,
et les embrasse.

Du Grand moulin d'Aujac

Jacques Vol, propriétaire du Grand moulin, qui nous a expliqué avec talent le fonctionnement du moulin, souhaite que l'on précise que l'Association des Amis des moulins de Charente-Maritime (ADAM 17), dont il fait partie, et la Fédération des Amis des Moulins de France (FDMF) lui ont apporté une aide précieuse, sous forme de conseils techniques, pour la restauration et la mise en marche du moulin.

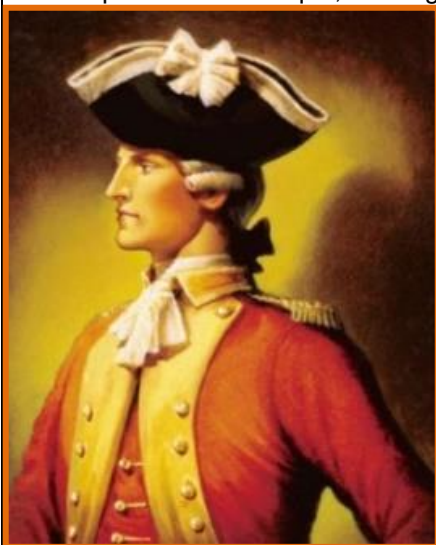
Par ailleurs un de nos lecteurs, Paul Grenier, nous signale que les moulins qui sont sur le Dandelot et l'Auriou datent du 12^{ème} et du 13^{ème} siècles. Donc, nous dit-il, ce n'est pas François 1er (1494 – 1547) qui a fait venir les Hollandais pour creuser les canaux. Ceux-ci ont été creusés bien avant. Il nous indique que le moulin portier, sur le Dandelot, qui dépendait du château d'Authon, date de 1336, et les autres moulins de la région ont été construits à la même époque.

Nous en prenons note. Mais il est fort possible que François 1^{er} ait contribué, par la suite, à l'assèchement de la région. C'est ce que l'on apprend par tradition orale, précise Jacques Vol. Si des lecteurs ont des renseignements sur la construction des moulins de la région d'Authon et d'Aumagne, et sur l'intervention des Hollandais dans le creusement des canaux, nous sommes preneurs.

Richard Hennessy : un bâtisseur de prestige

Cécile Négret

Richard Hennessy, fondateur d'une société qui, à travers les siècles, a révélé au monde entier la richesse gustative de notre belle région, est né en 1724 à Killavullen, dans le comté de Cork, en Irlande. Il est le fils cadet d'une famille catholique et aristocratique, les seigneurs de Ballymacmoy.



En 1745, à l'âge de 19 ans, comme nombre de ses compatriotes, il quitte l'île d'Émeraude pour échapper à l'oppression anglaise et s'engage dans l'Armée. En garnison à l'île de Ré, le capitaine Hennessy est au service de Louis XV au sein de la Brigade Irlandaise du régiment de Clare. Il se distingue à la bataille de Fontenoy entre Français et Anglo-Hanovriens, lors de la guerre de succession d'Autriche.

En 1756, lassé de sa carrière militaire, il y met fin pour se lancer dans le commerce. Il se dirige à Ostende, chez un oncle spécialisé dans l'importation d'eaux-de-vie achetées en France et revendues en Grande Bretagne. Là-bas, il noue de copieuses relations, tout particulièrement dans le négoce bordelais et cognçais. En 1763, il épouse Ellen Barrett, veuve de son cousin, qui lui apporte quelques capitaux et donne naissance à Jacques, leur premier fils, en 1765.

La forte demande des pays d'Europe du Nord, notamment la Hollande, lui fait alors réaliser l'extraordinaire potentiel des eaux-de-vie au niveau international. Les infrastructures maritimes du littoral charentais s'avérant idéales pour l'établissement d'un commerce voué à l'exportation, il fonde, avec deux compatriotes basés à Dunkerque, une "maison de commerce" d'eaux-de-vie. Etablie à Tonnay-Charente, celle-ci est baptisée « Hennessy Connelly et

Arthur ». En décembre 1765, pour des raisons commerciales, l'activité est transférée à Cognac, près des rives de la Charente, à l'intersection des rues de la Richonne et des Cordeliers. Le succès de cette société, initialement créée pour six ans, est immédiat. Dès 1766, 13 000 caisses sont expédiées vers les colonies françaises d'Amérique.

En 1774, Richard Hennessy s'associe avec son ami Saule sous l'enseigne « Hennessy et Saule ». Partageant de nombreux liens commerciaux avec Bordeaux, il y fonde une société en 1776, laissant Saule aux commandes de Cognac.

Coup dur en 1781 : l'ancien officier perd sa femme et ses deux fils cadets d'une mauvaise fièvre. Malgré tout, l'homme est courageux et résistant. Il déborde d'idées et d'énergie, a envie de réussir et d'offrir un bien solide à sa descendance. Usant de ses qualités novatrices, il rebondit de plus belle et en 1784, reçoit une première commande de la cour de Louis XVI. En 1794, les premiers fûts de cognac débarquent dans le port de New York.

Richard Hennessy décède le 8 octobre 1800 à l'âge de 76 ans en Charente, à Javrezac. Son fils, James-Jacques, marié à Marthe Henriette Martell, prend la succession de l'entreprise familiale qu'il rebaptise « Jas Hennessy ». Habile négociant et personnage dévoué aux intérêts de son pays (il sera plus tard député de la Charente), il offre un rapide essor à la maison de négoce en l'ouvrant amplement aux marchés extérieurs. Les cognacs sont exportés en Russie, aux Indes, en Amérique du Sud, en Australie, en Chine et au Japon. Il constitue ainsi un patrimoine qui ne cessera de fructifier au cours du XIX^e siècle. En 1860, un quart du cognac mondial porte le nom d'Hennessy et l'entreprise réalise 90% de ses ventes à l'exportation.

Depuis sa création, pas moins de huit générations de la famille Hennessy se sont succédé à la direction de la société, s'attachant à préserver le savoir-faire du fondateur. Le travail d'orfèvre des maîtres de chai (responsables de l'élevage et de l'élaboration du cognac) se transmettent aussi au sein de la même famille, les Fillioux, depuis 1802.

La huitième génération des Hennessy est toujours présente en la personne de Maurice-Richard Hennessy, ambassadeur de la marque dans le monde. 250 ans après sa création, elle fait partie des marques de spiritueux français les plus connues et les plus prestigieuses et sa production est distribuée dans plus de 130 pays. Le bâtisseur de cet empire pourrait être fier de son ouvrage !

Kétoukolé Jhoël

Kétoukolé n° 52

Cette fois-ci Kétoukolé a eu de la correspondance. Dix lecteurs ont répondu, "pince à avoyer ou baille voie per donné d'au ch'min a ine scie". Claude Moulineau plus vif qu'une étoile a lu sur la photo de la pince au niveau de la marque : Peugeot "le dessin du lion" Frères, puis illisible (très certainement un numéro de série).



Au niveau des réponses, nous avons eu dans l'ordre, Mr J.M Rabion, Royannais mais Saintais de naissance qui a des souvenirs de Goulebenéze au Jardin Public, Philippe Dor "le pompier" de Chez Portier, Alain Négret de Pouliguen (44) père de Cécile Negret qui écrit dans le Boutillon, Claude Remaud de Matha, Gilbert Friedt de Neuhaeusel (67), Thierry Delaunay le "fêtard" de St Césaire, Paul Grenier Cognaçais originaire d'Aujac, Guy Bernard le Responsable du Musée de Clion sur Seugne : "O det eite in baille voie per donné d'au ch'min à ine scie", et

enfin Doc. Henri Estève de Genillé (37).

Explications quant à l'usage d'une pince à avoyer. "Pour couper, une scie à bois doit être affûtée à l'aide d'une lime, mais ce n'est pas suffisant, car en sciant il faut dégager la sciure. Pour ce faire, on doit tordre légèrement les dents de la scie alternativement une fois à gauche, une fois à droite selon deux règles à respecter, d'où des réglages à faire sur la pince : premièrement, seul le tiers supérieur de la dent de scie doit être légèrement tordu soit par exemple 3 mm pour une dent de hauteur 9 mm, deuxièmement l'inclinaison de la dent doit être réglé de telle manière que le trait global de scie ainsi obtenu ne doit pas être supérieur à 1,2 ou 1,5 fois (maximum) l'épaisseur de la lame de scie. La voie obtenue doit être plus large pour les bois tendres, que pour les bois durs".

Sur les photos jointes vous verrez Rémy Brun de Chez Bilon habitué à avoyer lui même ses scies. Par ailleurs l'ami Raymond Bernard de Beurlay m'a fait cadeau d'un tourne à gauche (voir photo) qui est l'ancêtre de la pince à avoyer. Les documents, et sites ci-après vous en apprendront bien davantage encore, sur l'avoyage avant affûtage.



<http://www.charpentiers.culture.fr/lesoutils/outilsdetailage/sciescadre/deuxtourneagauche>

<https://www.youtube.com/watch?v=eQfTPpYHkJs>



Nouveau Kétoukolé

Son nom ? A quoi qu'o sert et coument qu'o marche ?

Envoyez directement vos réponses à :

joel.lamiraud@free.fr



Des nouvelles du pays Maît' Piârre

Repas-spectacle du groupe Aunis-Saintonge



C'est Jean-Louis (photo ci-contre) qui avait préparé le repas, en ce dimanche après-midi 19 février au Camélia à Saintes. Pour ceux qui n'étaient pas présents, voici ce que vous avez loupé. Nous avons d'abord commencé par un délicieux pineau, pendant que le Président du groupe, Roger Maixent, chantait sur scène la chanson de Goulebenéze sur cette liqueur *qu'o s'rait b' deumajhe qu'a séye bue peur des sots*.

Puis nous avons continué par la soupe, avec bien entendu la traditionnelle godaille. En entrée nous avons du boudin et du grillon charentais.

Puis est arrivé le délicieux pot-au-feu, avec sa viande tendre et ses légumes. Inutile de

vous dire que les convives ont apprécié, et ont félicité le cuisinier.

Après le fromage et la salade, on nous servit un riz au lait accompagné d'une galette charentaise, et le café.

A la fin, jh'étion teurtou guedé !

Entre chaque plat, nous eûmes droit à des danses, par les petites cagouilles (photo ci-contre) et les adultes, à du patois saintongeais, et à des petites scènes tirées des dessins de Barthelemy Gautier.

Bravo au groupe Aunis-Saintonge. Cette opération est à reconduire.



Conférence sur Goulebenéze



Après le Musée des Cordeliers de Saint-Jean d'Angély, en janvier, c'est le Palais des congrès de Rochefort qui nous accueillait, le 9 mars, dans le cadre de l'Université du temps libre. En l'absence de Dominique Porcheron, pris par son travail (le pauvre est trop jeune pour être en retraite), c'est Bernard Rambert, dit Goule de Velours, qui nous accompagnait avec Michèle Barranger (L'Ajhasse).

Devant un public d'une centaine de personnes, j'ai parlé de mon grand-père, avec de nombreuses photos, et mes deux complices ont chanté (en musique) et raconté du Goulebenéze.

Le public, ravi, a chanté le refrain de « La chanson dau vin bian » à la fin du spectacle.

Merci aux organisateurs pour leur accueil.

Chez Pierre Dumousseau à Arbrecourt autour de Gaston Couté

Le 17 mars, Pierre Dumousseau a invité ses amis (une vingtaine de personnes) dans l'atelier de menuiserie du neveu de Jacques-Edmond Machefert, pour leur faire entendre des poèmes de Gaston Couté.

Gaston Couté (1880 – 1911) est né à Beaugency, dans le Loiret. Adolescent il compose ses premiers poèmes, en patois beauceron, en dénonçant les riches propriétaires qui exploitent les paysans.

En 1898 il monte à Paris et fait les cabarets de Montmartre. Plus tard il rencontrera Poulbo, Modigliani, Picasso, au « Lapin agile ».

Il chantait les gueux, les putains bien avant Brassens (il les appelait les gourgandines), fustigeait les tartufes, les curés, les nantis.

Ce fut une belle soirée, avec en première partie, Yvan Petit, qui a chanté des chansons françaises, et ensuite, nos deux compères, Pierre Dumousseau et Alain Charrier : écoutez-les en cliquant : [Gaston Couté](#)



Le spectacle s'est terminé par un repas sorti du panier, où chacun a partagé. Un excellent moment, très convivial, qui nous a fait découvrir ce grand poète Gaston Couté.

Les patoisants du Poitou : Éric et Mathieu

Pour une fois nous sortons de la Saintonge pour aller dans le Poitou. Ne soyons pas sectaires, il y a d'excellents patoisants chez nos voisins. Dans ce numéro, nous vous offrons deux patoisants qui parlent la langue poitevine : Éric Nowak, et Mathieu Touzot. Écoutez-les.

Maït' Piârre

Éric Nowak



Conte raconté par Eric Nowak en poitevin du sud Civraisien (sud Vienne) et du Ruffécois (Nord Charente), d'après la version traditionnelle recueillie en 2000 auprès de Mr Maurice Poinfoux de Châtain (sud Civraisien).

<https://www.youtube.com/watch?v=yysG0akdGhU&feature=share>

Éric nous donne deux versions de ce conte. D'abord celle racontée dans le poitevin de sa commune d'origine (Genouillé) :

« O se disét que quant que la rivière avét été creujhée, tous lés osàs, toutes lés bêtes s'aviant ayedées. Mais le picatâ n'avét pas veuyu ayeder. Alore lés autes avant décrété que li et bin l'arét pas le drét de bouère dan la rivière, que le bouérét rin que quant qu'o mouillerét. Alore ol est peur tieu que quant qu'ol entend chanter le picatâ, ol est que l'a sé, et qu'o va mouiller bintout ».

Puis le texte en poitevin de Châtain, commune où il a recueilli ce conte :

« O se disit que quant la rivière avit été creujhée, tous lés osés, toutes lés bêtes s'aviant èguedées. Mais le picatau n'avit pas vouyu ègueder . Alore lés autes avant décrété que li et bin v'arit pas le drét de beure dan la rivière, qu'eu beurit rin que quant o mouillerit. Alore ol est peur quotyi que quant ol entend chanter le picatau, ol est que v'a sé, et qu'o vét mouiller bintout ».

Les communes de Châtain et Genouillé sont à 10 km l'une de l'autre, mais on distingue encore entre le sud de Châtain et le centre de Genouillé trois autres variétés intermédiaires de poitevin...

Mathieu Touzot



J'ai déjà eu l'occasion de vous parler de ce biton dans un précédent Boutillon. Guitariste de talent, il chante en français (du Léo Ferré par exemple) et en patois.

Patois du Poitou, avec des chansons de deux excellents patoisants, qui écrivent des textes poétiques, Raymond Servant et Ulysse Dubois, mais également patois saintongeais, puisqu'il s'est lancé dans les chansons de Goulebenéze.

Avec Mathieu Touzot en Poitou et Dominique Porcheron en Saintonge, nos deux langues ont encore quelques années devant elles. Écoutez Mathieu dans un très beau texte plein de poésie de Raymond Servant : La méson de Nené :

<https://www.youtube.com/watch?v=BvkOXRX-pQs>

Et en prime vous aurez une chanson d'Ulysse Dubois.

Thieûqu' dates à r'teni

Ateliers du patrimoine de Saintonge

Voici quelques évènements que nous avons retenus.

Pour le reste cliquez : [Ateliers du patrimoine](#)

Samedi 20 mai

Nuit des musées. Ouverture exceptionnelle des musées de Saintes de 19h30 à 23h. Au programme : concert, visites et démonstrations // Gratuit

Coordonnées par la Conservation des musées de Saintes

RENSEIGNEMENTS : 05 46 98 23 90 / www.ville-saintes.fr

Samedi 3 juin

Rendez-vous aux jardins // Gratuit

11h Visite « Découvrez les peintures de natures mortes exposées au musée », par Séverine Bompays, Directrice des musées. RDV Musée de l'Echevinage

16h visite « Les plantes toxiques et les poisons de l'Histoire ». RDV Orangerie, Jardin Public.

Lundi 12 juin 18h30

Conférence « L'art sacré en France au XVe siècle »
RDV L'Hostellerie – salle de l'Etoile – Saintes (accès par la place de l'Echevinage)

4€ adhérent / 7€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.

Samedi 17 juin

Fête de l'Abbaye-aux-Dames

Programme disponible sur www.abbayeauxdames.org et sur place, à la boutique de l'Abbaye

Renseignements 05 46 97 48 48.

20h30

Visite nocturne « Ombres et lumières à l'Abbaye-aux-Dames »

En partenariat avec l'Abbaye-aux-Dames et l'association Bellerive

RDV Abbaye-aux-Dames Gratuit

Samedi 17 juin et dimanche 18 juin**Les journées nationales de l'archéologie**

Coordonnées par la Conservation des musées de Saintes

RENSEIGNEMENTS :

Avant les Journées de l'Archéologie : 05 46 98 23 90

Pendant les Journées de l'Archéologie : 05 46 97 73 85
ou 05 46 74 20 97

Ouverture et visite libre de l'amphithéâtre

Vendredi, Samedi et Dimanche de 10h à 20h

Samedi et dimanche - 11h, 15h et 17h30 – Visites commentées de l'amphithéâtre (entrée Rue Lacurie)

Bibliothèque de La Roche Chalais

05.53.90.67.90

biblaro@wanadoo.fr

**Visite de Saint Savinien par Karen Brisson**

Karen, guide touristique vous propose de visiter Saint Savinien sur Charente autrement ... Inscrivez-vous :

<https://pierredeau.blogspot.fr/>

Tél 06 83 03 31 63

karenbrisson17@gmail.com

1) Visite des carriers savinois

1/05 10 h, 5/05 10 h, 6/05 et 7/05 9 h, 26/05 9 h

2) De quai en quai

1/05 14h, 6/05 et 7/05 14h, 8/05 14 h 30, 25/05 14 h 30

3) Origine des noms de rue

5/05 14 h 30, 6/05 et 7/05 11 h, 25/05 10 h, 26/05 14 h30

Visite guidée du temple et exposition Martin Luther

Temple, 32 rue Lachevalle St Jean d'Angély

7/05 et 27/05, tél : 06 10 67 45 40

Festival de chant grégorien

27/05, 10 h, église d'Aulnay de Saintonge

Foire aux pions

20 et 21/05, Blanzac les Matha

Spectacles de Pierre Dumousseau

Vendredi 5 Mai 20h30 salle "l'Espérance" 17 LES GONDS : "Hommage à Gaston Couté.

Dimanche 21 Mai 9h30 MFR de CRAVANS (17) : Balade contée + Animation contée l'après-midi.

Samedi 10 Juin 20h30 salle des fêtes 17 MARGNAC : "Libertins-Libertines".

Samedi 17 Juin 14h30 Office du Tourisme 17 JONZAC : Balade contée "patrimoine".

Archives départementales**La Rochelle**

archives@charente-maritime.fr

tél : 05 46 45 17 77

Mardi 16/05 18 h :

Arts et lettres contre l'esclavage, le combat abolitionniste par les arts, du 16^è au 21^è siècles. Marcel Dorigny, historien professeur honoraire à l'Université Paris VIII.

Mardi 20/06 18 h :

L'orgue, entre science et musique Roland Galtier, technicien conseil pour les orgues historiques.

Vendredi 9/06 11 h 30 :

Alfred Dreyfus, en détention dans l'île de Ré. Présentation de l'ouvrage réalisé par les archives départementales.

Jonzac

archivesjonzac@charente-maritime.fr

tél : 05 46 48 91 13

Jeudi 1/06 18 h 30 :

Raz de marée sur la côte Atlantique : 1924, l'autre Xynthia.

Johan Vincent, chercheur associé au Centre de recherches historiques de l'Ouest.

Groupe Aunis-Saintonge

13/14 mai : déplacement à Montpellier

19 mai : animation de la foire exposition de la Grande Champagne à Gensac la Pallue

23 mai : animation à Champniers (16) d'un goûter pour seniors

21 juin : bal folk à Saintes par les Cagouillards au pied de la passerelle près du jardin public de 20h30 à 22h

Musée des Cordeliers (Association ADAM)

Saint-Jean d'Angély.

Mardi 25/04 20 h 30 :

Jazz et polar par Jacques-Edmond Machefert.

Nos lecteurs nous écrivent

Comme à chaque numéro, nous avons eu de nombreux commentaires, en voici quelques uns. Les articles qui ont eu le plus de succès sont ceux relatifs à « Nos ancêtres les Santons » et la vidéo sur le Moulin d'Aujac. Pour les Santons, je prévois de regrouper les trois épisodes dans un Boutillon spécial, en tenant compte des remarques formulées par Jean-Louis Hillairet consultables page 20. Pour le moulin d'Aujac, Prenez contact avec Jacques Vol, son moulin ne fonctionne pas tous les jours. Les dates de visite vont figurer sur la page Facebook du Boutillon.

Laurent de Couhé (86) : Parfaite vidéo sur le moulin d'Aujac. Je vois que vous vous perfectionnez. Du coup nous y passerons sans doute cet été.

Virginie de Château Renault : Votre page sur le moulin est tout simplement excellente ! Cela donne envie d'aller visiter et de rencontre ce passionnant Monsieur Vol !

Lucas de St Germain Les Belles (87)

J'ai vu un partage de votre article sur le moulin d'Aujac et du coup j'ai découvert votre excellent journal. N'hésitez pas à consulter la page :

<http://www.tourisme-hautevienne.com/activites-de-plein-air/activites-terrestres/geocaching/les-moulins-de-la-vienne-636>

Sylvain de Martigues

Merci encore et encore pour cet excellent numéro. Le reportage sur le moulin est un des meilleurs de votre journal, on se croirait à un reportage TV.

Sylvaine de Doué la Fontaine (49) : Génialissime reportage sur le moulin et enfin voilà les articles sur les Santons au complet. Que demander de plus dans ce superbe numéro.

Vincent de Thuré (86) : Merci de votre réponse mais le livre ce n'est pas pareil. Les articles sur les Santons de votre journal sont beaucoup plus concis et intéressants.

Marie Jeanne de Brossac (16) : Encore un excellent numéro, merci beaucoup. Vive les histoires de Papi.

PS : superbe vidéo, reportage sur le Grand Moulin.

Jean-Louis de Paris 16^{ème} : Merci pour la fin de ces articles sur les Santons. Il y a vraiment de quoi faire un livre c'est passionnant.

Jaques-André de St Jean d'Angély : J'ai beaucoup aimé l'article sur les lavoirs. Connaissez-vous cette page :

http://www.lavoirsdecharente.com/test/accueil.php?status=menu_lavoirs&alphabet=0&start=MmeJodeau&fond=F3DBB5

Raymond de Saintes : Où puis-je trouver une photo du buste de Hurlurut ?

Votre message est transmis à Jean-Bernard Papi.

Joep de Apeldoorn : L'article d'une Hollandaise en Saintonge me donne envie d'écrire aussi en tant que Hollandais ayant une maison en Charente.

Pas de problème Joep, prenez votre plus belle plume et écrivez un article à me transmettre directement sur mon adresse internet : pperonneau@orange.fr

Grégoire de Saintes : Je n'ai pas osé les huîtres farcies, avez-vous tenté ? Une image du plat serait appréciée dans les articles culinaires.

J'avoue que je n'ai pas tenté l'expérience, sans cela vous auriez eu une photo. Mais si vous faites la recette, vous m'invitez, j'amène une bouteille de vin blanc !

Fabien de Poitiers : Dommage de ne pas pouvoir entendre chanter « L'alcide-car emballé ».

Je transmets à Cécile Négret.

Maryse de Cholet : Avez-vous donc récité les deux pater et trois ave avant de rédiger ce nouveau numéro ?

PS : je n'ai pas aimé « L'entourment dau groû Robert ».

Décidemment, Maryse, vous n'aimez pas mes histoires. Cette fois je vais carrément aller me confesser !

Hervé de La Chapelle Bertrand (79) : Merci de votre réponse, je connais en effet le site, c'est de là que je consulte les numéros. Le patois est en train de devenir une langue morte, je suis d'accord avec vous, mais ce n'est pas une raison pour ne pas en parler et continuer à le faire vivre. Il existe beaucoup de patois qui continuent à vivre tout en ne se parlant presque plus. Votre journal et l'un des piliers de la sauvegarde du patois charentais, merci.

Nous avons entrepris une opération de sauvegarde, avec nos vidéos sur le patois saintongeais. Mais nous aimons également le patois poitevin, ainsi que nous le précisons dans ce numéro. Ce que nous n'aimons pas, c'est l'écriture d'un patois unique proposée par les adeptes du poitevin-saintongeais. Ceci étant, si l'on veut faire vivre notre langue, plutôt que d'écrire sur Facebook des commentaires contre le poitevin-saintongeais, commentaires qui tournent en rond et qu'« aboutant à reün », il vaut mieux écrire des histoires. C'est ce que j'essaie de faire ... même si elles ne plaisent pas toutes à mon amie Maryse ... de Cholet.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>